

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**lutte
ouvrière**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1990 - 22 septembre 2006 - prix : 1 €

**Retraites : mauvais
coups en préparation**

**Ne les laissons
pas faire !**



Sans-papiers

**Halte aux
expulsions
régularisation !**

p 4



Hongrie

**L'explosion
de colère**

p 9

Faux débats sur la carte scolaire

**Il faut des crédits
pour l'éducation !**

p 7



Sommaire

Sans-papiers

- p. 4 ■ Des papiers pour tous !
- Leur société**
- p. 4 ■ La police hors des écoles !
■ Klarsfeld, la voix de son maître
- p. 5 ■ Retraites et régimes spéciaux
■ Contrats nouvelles embauches
■ Baisse de l'impôt sur le revenu
- p. 6 ■ Le culot des patrons des cliniques privées
■ Les pompiers en colère
- p. 10 ■ Ségolène Royal et l'immigration
■ Les maisons à 100 000 euros de Borloo
■ Les Ulis, les projets de démolition ne passent pas
■ Collège Jacques-Prévert - Noisy-le-Grand
- p. 11 ■ Les profits du CAC 40 et les autres
■ Quand Sarkozy parle du logement social
■ Les employés de Carrefour Saint-Egrève en colère
- p. 7 ■ La fête de l'Humanité, quelle politique pour le PCF
■ La carte scolaire, faux débats

La Tribune

- p. 6 ■ École à la carte... révolte au menu !

Dans le monde

- p. 8 ■ Côte-d'Ivoire : les empoisonneurs courent toujours
■ Suède : bonnet rose et rose bonnet
- p. 9 ■ Allemagne : progression de l'extrême droite
■ Hongrie : une explosion de colère
- p. 16 ■ Liban : la Finul, relais de l'armée israélienne
■ Le congrès du TUC en Grande-Bretagne

Dans les entreprises

- p. 12 ■ AZF - Toulouse
■ Dalphimetal - Cernay
■ PSA - Mulhouse
- p. 13 ■ Disneyland - Marne-la-Vallée
■ Varta Bosch-Sarreguemines
■ Sicma - Issoudun
- p. 14 ■ L'Oréal
■ Hôpital Hôtel-Dieu (Paris)
■ SNCF, légionnelle à Paris
■ Les bus du Mans en grève
■ RATP Réseau routier

La mémoire unilatérale du pape

On ne sait quelle diabolique mouche a piqué Benoît XVI quand, lors de son intervention à Ratisbonne, en Allemagne, il a choisi d'évoquer l'islam au travers de la citation d'un récit du XV^e siècle relatant un dialogue entre un empereur de Constantinople et un savant persan. En revanche, cet épisode vient rappeler que ce pape partage nombre de préjugés réactionnaires que véhiculent certains des fidèles de l'Église dont il est le chef de file. Il a expliqué après coup qu'il s'agissait d'un malentendu, qu'on l'avait mal compris. Alors, ou il est « borné » au point de ne pas avoir imaginé que les propos qu'il a tenus risquaient de choquer et d'entraîner des réactions dans les pays musulmans, où réciproquement les organisations et politiciens plus ou moins intégristes ne manquent pas pour exploiter de telles déclarations. Ou il pratique le dérapage contrôlé, façon Le Pen, pour cligner de

l'œil en direction du public à qui il veut plaire. Mais être réactionnaire, pour un pape, cela fait partie en quelque sorte de la vocation. L'empereur byzantin cité par Benoît



XVI s'adressait en ces termes à son interlocuteur : « *Montre-moi donc ce que Mahomet a apporté de nouveau. Tu ne trouveras que des choses mauvaises et inhumaines, comme le droit de défendre par l'épée la*

foi qu'il prêchait. » Les musulmans étaient donc accusés, au travers de ce texte, d'avoir répandu leur foi par l'épée ; à la différence des chrétiens qui doivent, eux, a dit le pape, s'appuyer sur la seule raison pour défendre leur croyance et convertir !

Ce pape, moins benoît qu'il n'y paraît, a la mémoire un peu courte. Des Croisades à l'Inquisition, du massacre des Indiens d'Amérique à l'esclavage des Noirs qu'elle a couverts, l'Église en connaît un rayon en matière de crimes commis sous prétexte de répandre le christianisme parmi les « hérétiques » et les « païens ». En matière de diffusion de « la foi par la violence », la chrétienté a un joli passé et un palmarès de choix se chiffrant en millions de victimes. Cela devrait inciter le chef de l'Église catholique à garder pour lui ses leçons de morale.

Michel ROCCO

À vos agendas

- **En soutien à la lutte de Cachan, des sans-papiers et des mal-logés, des collectifs, associations, syndicats et partis politiques appellent à une :**

Manifestation nationale

Samedi 30 septembre à 14 h 30 à Paris,

Place Denfert-Rochereau
Lutte Ouvrière soutient cette manifestation

- **Le même jour de 15 h à 20 h aura lieu une :**

Fête de la Commune
Samedi 30 septembre de 15 h à 20 h - Place de la Commune de Paris-1871 à Paris 13^e organisée par les Amis de la Commune de Paris. À 17 h, débat sur la Commune, son œuvre sociale et les étrangers.

MEETING avec

Arlette LAGUILLER à Paris

Vendredi 13 octobre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris (5^e)
Métro : Maubert-Mutualité

Entrée libre

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste))
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 18 septembre



Sarkozy et les retraites

Il nous avertit des coups qu'il nous prépare

Sarkozy persiste et signe. Reprenant la proposition de son compère Fillon, il a annoncé qu'il a l'intention de s'en prendre aux quelques catégories de salariés dont les retraites n'ont pas été affectées par les lois Balladur puis Raffarin : cheminots, employés de La Poste, agents de la RATP, travailleurs d'EDF et de GDF, notamment. Villepin puis Chirac ont tenté de mettre un bémol aux déclarations de Sarkozy. Mais Sarkozy dit tout haut ce que le patronat souhaite et que la droite se prépare à faire. Leurs discussions ne portent que sur l'opportunité d'annoncer en période électorale les attaques programmées.

Depuis plus de dix ans, les gouvernements mènent la guerre contre les retraités d'aujourd'hui et de demain, c'est-à-dire contre tous les salariés. Balladur avait commencé en 1993, en faisant passer le nombre d'années de cotisation de 37 ans et demi à 40 ans pour les travailleurs du privé, repoussant par là même l'âge de la retraite pour beaucoup, et en diminuant les pensions, notamment par le changement de la base de calcul, passant des dix aux vingt-cinq meilleures années de salaire.

En 1995, Juppé reprit les attaques contre les salariés du secteur public. Il dut reculer et remballer son projet devant les grèves.

Pendant ses cinq ans de gouvernement, Jospin n'est pas revenu sur les mesures Balladur. La droite revenue au pouvoir, Raffarin a pu continuer le sale travail en s'attaquant aux retraites des salariés du public.

À chaque attaque, les gouvernements prétendent que c'est une nécessité, car le nombre des retraités s'accroît par rapport à celui des actifs. C'est une fumisterie. Jamais ces gens-là ne parlent de l'accroissement de la productivité. Ceux qui travaillent sur les chaînes des usines d'automobiles savent que, d'année en année, on produit de plus en plus de voitures avec de moins en moins d'ouvriers. Il n'y aurait pas de problème des retraites si la productivité du

travail était mieux répartie : moins pour les actionnaires, plus pour les travailleurs.

Au moment même où, relayant les déclarations de Sarkozy et de Fillon, une partie de la presse a mené campagne pour présenter les cheminots ou les postiers comme des privilégiés, les quarante principales entreprises du pays ont fait état d'une augmentation record de leurs bénéfices. Rien qu'une fraction de ces sommes pourrait assurer une retraite correcte à tous.

Mais, pour ceux qui nous gouvernent, il n'est pas question de toucher aux privilèges, réels ceux-là, des actionnaires dont les revenus augmentent de 20 % à 30 % par an, sans rien faire, sans être utiles à la société. C'est sur leurs dividendes qu'il faudrait prélever ce qui manque sur les retraites de ces salariés qui les font vivre et s'enrichir.

Ne nous y trompons pas : dans les attaques de Sarkozy, il ne s'agit pas seulement de la retraite des cheminots ou des salariés d'EDF et GDF. Chaque attaque en annonce de nouvelles. Jusqu'où vont-ils repousser l'âge de la retraite ? Jusqu'où vont-ils réduire les pensions ? Jusqu'à ce que, pour une grande partie des salariés, il ne reste plus que cette alternative : crever au travail avant de pouvoir prendre sa retraite, ou crever de misère une fois retraité.

Lorsque Raffarin s'est attaqué aux retraites du service public, il a eu le cynisme de présenter son projet comme un acte de justice, pour égaliser la situation des salariés du privé et du public. Sarkozy ressort le même couplet aujourd'hui.

Il y a pourtant une autre façon d'assurer cette justice : annuler les mesures Balladur et Raffarin et revenir aux 37 ans et demi de durée maximum de cotisation, et assurer une pension correcte à tous les retraités.

Mais pour cela, il ne faudra compter sur aucun gouvernement. Cela ne pourra qu'être imposé par les salariés, qui ne pourront indéfiniment supporter les coups qu'on leur porte.

Arlette LAGUILLER

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Pour tous les meetings d'Arlette Laguiller tenus au cours de nos fêtes, l'entrée sera libre à l'heure de l'allocution.

Lyon

Samedi 23 septembre
à partir de 17 heures
et dimanche 24 septembre
de 12 à 19 heures

à Saint-Priest

Espace Mosaïque
47-49, rue Aristide-Briand
(route d'Heyrieux)

Meeting avec
Arlette Laguiller
dimanche à 16 h 30

Rennes

Samedi 30 septembre
de 15 heures à minuit
Centre social Carrefour 18
7, rue d'Espagne, métro Henri-Fréville

Meeting avec
Arlette Laguiller à 18 h 30

Lille

Samedi 7 octobre
de 15 heures à minuit
à Villeneuve-d'Ascq
(Espace Concorde, quartier Cousinerie)

Meeting avec
Arlette Laguiller à 19 heures

Orléans

Samedi 7 octobre à 15 heures
salle des fêtes de Saran

Le Mans

Samedi 14 octobre
à partir de 16 h 30
salle Pierre-Guédou

Mulhouse

Dimanche 15 octobre
à partir de 12 heures

Salle Sainte-Geneviève
17, rue du Printemps

Tours

Dimanche 22 octobre
de 11 h 30 à 21 heures

Château de Cangé
à Saint-Avertin

Des papiers pour tous !

Lundi 18 septembre, Sarkozy a annoncé que les régularisations des parents sans papiers ayant un ou plusieurs enfants scolarisés étaient définitivement terminées. Il a décidé que sa circulaire du 13 juin cessait de s'appliquer, cela alors que des familles n'ont pas encore de réponse et sont convoquées par l'administration préfectorale jusqu'à fin octobre !

Sur 33 500 demandes de régularisation, seulement 6 924 personnes ont obtenu un titre de séjour. La déception et la

colère sont grandes parmi les familles non régularisées comme parmi les enseignants qui depuis des mois sont mobilisés.

Depuis le 24 juillet, date à laquelle Sarkozy a arbitrairement arrêté son quota de régularisations, les préfetures refusent presque systématiquement toutes les demandes, quel que soit le contenu des dossiers.

26 500 familles sont donc rejetées et resteront sans papiers, à la merci de descentes de police puisque leurs adresses précises sont connues. « *Maintenant, nous revenons à la procédure normale de régularisa-*

tion », dit Sarkozy, c'est-à-dire à l'application de sa loi, votée en mai dernier, pour une émigration choisie ; loi qui comporte des critères de revenus minimum et de logement et des conditions d'intégration arbitrairement interprétables.

Les associations de défense de ces familles disent que les dizaines de milliers d'enfants sans papiers ont repris le chemin des écoles. Le syndicat FSU de l'Éducation nationale demande aux proviseurs et directeurs de ne pas fournir de noms ou de listes d'élèves sans papiers, même si les autorités le demandent. Le mercredi

27 septembre, le Réseau éducation sans frontières appelle à des rassemblements de protestation devant toutes les préfetures, pour y déposer collectivement les recours de familles déboutées.

Car la mobilisation continue et doit se renforcer. C'est elle qui a forcé Sarkozy à accepter les 6 924 régularisations. C'est la poursuite de la mobilisation des enseignants et des parents d'élèves qui peut empêcher les expulsions prévues et imposer la régularisation de tous les enfants et de leurs familles.

Louis BASTILLE

La traque s'accélère

Sarkozy s'enorgueillit de l'expulsion de dix sans-papiers interpellés lors de l'évacuation de l'immeuble occupé de Cachan. Trois d'entre eux, qui refusaient d'embarquer, ont été matraqués, bâillonnés et attachés à leurs sièges. Certains de ces expulsés sont séparés de leur femme et de leurs enfants, restés ici. À Cachan, autour du gymnase où les personnes évacuées attendent leur relogement, les policiers rôdent. Lundi 18 septembre, à 16 heures, ils ont arrêté un père qui allait chercher son fils à l'école.

Et mardi midi 19, toujours près du gymnase, des policiers ont appréhendé violemment un Africain. Alertées, des personnes du gymnase se sont interposées. Plus de vingt policiers sont alors intervenus très brutalement. Six blessés ont été transportés à l'hôpital. Matraques et gaz lacrymogène à l'appui, les flics de Sarkozy ont le feu vert pour les provocations et la répression.

Le ministère de l'Intérieur a tenu une conférence de presse pour présenter son tableau national de chasse aux sans-papiers. Au mois d'août, 1 874 personnes ont été expulsées, 17 % de plus qu'en août 2005. Durant les vacances scolaires, d'après la Police des frontières, ce sont 80 familles comprenant au moins un mineur qui ont été reconduites aux frontières, soit 250 personnes.

« *C'est quasiment du quotidien* », dénonce un syndicaliste CGT-Roissy au journal *Le Parisien*. « *Il y a des expulsions sur des vols réguliers et des avions entiers, notamment pour les Roumains* » (par exemple, le 14 septembre, un charter de 79 Roumains escortés par 95 policiers). « *On assiste, en plus, à des procédures de plus en plus violentes, avec parfois des passagers qui ont tenté de protester contre ces expulsions et qui ont été placés en garde à vue.* »

Le gouvernement a fixé des quotas d'expulsions par département. Au premier semestre, 10 462 personnes ont été reconduites manu militari aux frontières. Sarkozy exige un effort pour le deuxième semestre car il veut afficher 25 000 expulsions avant l'élection présidentielle (après 20 000 en 2005 et 15 000 en 2004). De plus, tous ces expulsés sont fichés, ainsi que les personnes qui les hébergeaient et celles qui leur rendent visite dans les cen-

• Chartres

La police hors des écoles !

Le 11 septembre, des policiers sont entrés dans l'école maternelle Paul-Fort de Chartres, à l'heure où les enfants faisaient la sieste. Il s'agissait d'arrêter un enfant de 5 ans dont les parents sans papiers étaient détenus au commissariat, en attente d'expulsion de toute la famille. Cela alors même que, quelques jours

responsables de la police font du zèle.

Ainsi le 29 mars dernier, alors qu'une vingtaine de militants du Collectif 28 pour la régularisation des sans-papiers avaient investi pacifiquement le hall de la préfecture d'Eure-et-Loir, afin de protester contre une mesure d'expulsion visant une jeune mère de famille congolaise et d'obtenir une rencontre d'urgence avec le préfet, la police était intervenue en force pour expulser les manifestants. L'un des membres du collectif avait même été conduit au commissariat menottes aux poings, soi-disant pour « ivresse publique »... avant d'être libéré une heure plus tard.

À l'école Paul-Fort, l'intrusion de la police a suscité une forte émotion parmi le personnel enseignant. L'enfant a pu être protégé et les policiers ne l'ont pas trouvé. L'expulsion n'ayant pu avoir lieu, les parents ont été relâchés. Mais la menace persiste, et le combat contre les expulsions d'enfants scolarisés de parents sans papiers doit continuer.

Pour dénoncer l'intervention scandaleuse de la police, un tract a été diffusé dans les écoles et sur le marché de Chartres. Au-delà, le Collectif 28 pour la régularisation des sans-papiers, que soutient Lutte Ouvrière, et le Réseau éducation sans frontières appellent à participer nombreux aux rassemblements qu'ils organisent tous les deuxièmes vendredis de chaque mois. Le prochain aura lieu le 13 octobre, place Marceau à Chartres à 18 heures.

Correspondant LO

tres de rétention.

Sarkozy veut plaire à l'électorat lepéniste en montrant qu'il traque les immigrés, tout en organisant une immigration choisie, répondant aux besoins du patronat : des travailleurs sans droits, au moindre coût, jetables à tout moment et sans charges familiales.

L. B.

auparavant, le ministre de l'Éducation nationale avait rappelé que « *dans les établissements scolaires, il ne peut y avoir d'interpellation* ». Dans la bouche du ministre, cela signifiait simplement que les policiers ne devaient pas embarquer les enfants dans l'enceinte de l'école, mais à la sortie. Mais à Chartres, ce n'est pas la première fois que le préfet et les



Klarsfeld, la voix confuse de son maître

Après les 6 924 régularisations sur les 30 000 dossiers déposés, Arno Klarsfeld, nommé par Sarkozy médiateur dans le dossier des familles d'élèves sans papiers, s'est exprimé. Selon lui, ce n'est pas le chiffre qui compte. Et il a ajouté, avec la limpidité qui le caractérise : « *30 000 de plus ou de moins, qu'est-ce que ça fait ? Ce n'est pas ça qui est important.* » On se demande alors pourquoi il n'a pas prêché pour la régularisation de tous... Mais la suite reflétait plus clairement la peur de l'entrée en masse de nouveaux immigrés : « *Si on régularise tout le monde, le message serait : "rentrez sur le territoire, scolarisez-y votre enfant et vous serez régularisé".* » Puis il a ajouté, comme pour nuancer ses propos, qu'il était évident que, sur les 23 000 familles non régularisées, toutes n'allaient pas être expulsées. C'est-à-dire qu'elles resteraient dans la clandestinité, sous la menace perpétuelle de l'expulsion.

Dans cette histoire, Klarsfeld se vante d'avoir eu « *un rôle positif pour les familles régularisées* ». En fait, il a surtout cherché à se donner le beau rôle de pseudo-avocat des droits de l'homme, tout en multipliant les déclarations contradictoires. En août, il a accusé les associations, comme Réseau éducation sans frontières, de pousser les familles à se signaler aux autorités en demandant leur régularisation ; en cas de refus, elles encouraient, disait-il, le risque d'être expulsées par la police de Sarkozy, dont il est, lui Klarsfeld, le fidèle soutien ! Bref, il approuvait les expulsions, mais il en rejetait la responsabilité sur les associations d'aide aux immigrés ! Et il ajoutait que, lui, il avait conseillé aux familles dont le dossier n'était pas, selon lui, conforme, de ne pas prendre le risque de le déposer. C'est-à-dire de rester dans la clandestinité.

Ainsi Klarsfeld, qui visiblement n'en est pas à une contradiction près, trouve normal que des familles en situation irrégulière soient expulsées et normal aussi que d'autres restent en France dans la clandestinité. Et visiblement il trouve normal également qu'on ait recours à lui, en fait de médiateur, pour couvrir les sales opérations du ministre de l'Intérieur par ses pitoyables contorsions.

Sylvie MARÉCHAL

• Retraites et régimes spéciaux :

Le PS sur la même longueur d'onde que Sarkozy

Sarkozy, confirmant les propos de Fillon, a promis la remise en cause des régimes spéciaux de retraite s'il est élu en 2007. Les cheminots, les agents de la RATP, mais plus généralement l'ensemble des travailleurs savent donc à quoi s'en tenir.

Les dirigeants du PS ne se sont pas précipités pour se prononcer sur cette question. Il a fallu attendre deux jours pour avoir leurs premières réactions aux propos de Fillon, alors que les micros et caméras ne manquaient pourtant pas. Mais si la guerre fait rage au PS entre les prétendants à la candidature, ce n'est pas sur la question des retraites qu'ils se divisent.

tes qu'ils se divisent.

Comme bon nombre de cheminots, d'électriciens et leurs familles font partie de leur électorat potentiel, les dirigeants socialistes prétendent les comprendre. Jospin a complété : « On peut comprendre que des personnes qui ont acquis des avantages historiquement n'aient pas envie de les perdre, quand elles voient l'injustice dans la société française. » Ségolène Royal a prétendu qu'une réforme ne pourra pas se faire « en clouant au pilori une entreprise publique et des salariés qui ont des acquis sociaux depuis longtemps ». Mais tous ont tenu à dire qu'il fallait remettre en question leur droit à la retraite. « Il y a un chantier

d'harmonisation à conduire dans le système de réforme des retraites », a dit Royal. « Il faut rouvrir le dossier des régimes spéciaux », a dit lui aussi Fabius. Et Hollande a confirmé : « Bien sûr qu'il faudra réformer ces régimes », mais « ça se fera dans un cadre concerté, au moment où le rendez-vous a été fixé, en 2008 ». En reprenant donc le calendrier fixé par Fillon en 2003.

En fait, il y a bien une différence entre les socialistes et la droite : quand Sarkozy et l'UMP parlent de couper la jambe, ils s'en vantent auprès de leurs supporters et traitent de privilégiés ceux qui souhaitent la garder alors que tant d'autres l'ont déjà perdue. Le PS, lui, se répand en excuses et

pleure sur le triste sort des salariés concernés. Mais dans les deux cas, si on se laisse faire, on deviendra unijambiste.

Quant au point de vue du patronat, ce que dit à ce propos Denis Gautier-Sauvagnac, le patron de l'UIMM, un dirigeant du Medef, est significatif. Bien sûr, il applaudit aux déclarations de Fillon et de Sarkozy en déclarant : « Les régimes spéciaux sont un vrai scandale », lui qui n'a pourtant jamais trouvé scandaleux le régime très spécial de ses compères : par exemple l'ex-PDG d'Accor parti avec une indemnité de départ à la retraite de 12 millions d'euros, ou Daniel Bernard, ex-PDG de Carrefour parti avec l'équi-

valent de 2 500 ans de salaire de smicard.

Mais ce dirigeant patronal montre tout de même son inquiétude : « C'est une affaire extrêmement difficile, souvenez-vous de 1995 ». « Il faut mener cela avec prudence, avec intelligence. Il faut éviter de mettre un certain nombre de gens dans la rue et il faut surtout éviter de bloquer la RATP et la SNCF. »

Le souvenir des grèves de 1995 dans les transports publics est encore frais dans la mémoire des patrons. Il y a tout lieu de croire qu'il n'est pas oublié non plus chez les travailleurs.

Christian BERNAC

• Contrats nouvelles embauches

Le gouvernement plaide pour les patrons

Bien qu'il ait dû remballer le contrat première embauche (CPE) à la suite de la réaction massive de la jeunesse étudiante, le gouvernement a tenu à conserver son pendant, le contrat nouvelles embauches (CNE), réservé aux entreprises de moins de vingt salariés et mis en place par une ordonnance d'août 2005.

Ce CNE permet à un patron de licencier son salarié pendant les deux premières années, considérées comme une période d'essai, sans avoir à fournir de motif de licenciement. Les patrons de ces petites entreprises se sont ainsi vu donner la possibilité d'imposer une nouvelle forme de contrat précaire.

Ce que le gouvernement n'avait pas prévu, c'est que des travailleurs, avec l'aide des syndicats, attaquent ce contrat abusif et obtiennent gain de cause devant un tribunal des prud'hommes.

Ainsi, en avril, le conseil des prud'hommes de Longjumeau, dans l'Essonne, a accordé satisfaction à une salariée, embauchée dans un premier temps en CDD, qui avait été contrainte ensuite de signer un CNE et avait été licenciée un mois après. Les Prud'hommes avaient condamné le patron à 10 000 euros de dommages et inté-

rêts pour « licenciement sans cause réelle et sérieuse », expliquant que la période d'essai de deux ans n'était pas « raisonnable ». Ils se référaient à une convention juridique de l'Organisation internationale du travail qui, d'ailleurs, avait été signée par la France.

En connivence avec le patronat, les représentants de l'État font tout pour faire annuler cette décision, afin qu'elle ne puisse pas faire tache d'huile. Après avoir fait appel, les autorités ont craint que la cour d'appel confirme la décision des Prud'hommes. Utilisant les ficelles juridiques, le préfet de l'Essonne est alors intervenu pour contester à la cour d'appel sa compétence dans cette affaire, prétendant qu'un tribunal administratif serait beaucoup plus compétent pour la juger, estimant sans doute qu'il serait plus complaisant à l'égard des patrons.

Le gouvernement digère mal le recul qu'il a dû essuyer sur le CPE et, derrière les arguties juridiques, il craint qu'un nouveau recul sur le CNE soit un encouragement pour tous ceux qui, au printemps dernier, s'étaient insurgés contre la précarité de l'emploi. Un nouvel abandon ne serait pas apprécié

par l'électorat antiouvrier auquel le gouvernement veut plaire, parmi lequel de nombreux petits patrons pour qui le CNE a été spécialement créé. Le grand patronat, lui, dispose de toute façon de multiples moyens pour imposer de la précarité. Mais pour le Medef, le CNE pourrait être un ballon d'essai, qu'on pourrait généraliser à toutes les entreprises. Car ce qu'il vise, c'est la possibilité d'imposer davantage encore de précarité à l'ensemble du monde du travail. Laurence Parisot, présidente du Medef, avait déclaré lors d'un Grand Jury RTL en février dernier : « Dans notre pays, on a un nombre de contentieux sur les licenciements qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. C'est pour cela aussi qu'il faut repenser le contrat de travail » afin de « mieux définir certains paramètres. »

Eh bien, tant mieux si nombre de travailleurs, même isolés dans de petites entreprises, donnent du fil à retordre aux patrons et au gouvernement à leur service, en se défendant sur le terrain juridique quand ils n'ont pas d'autre choix.

Annie ROLIN

• Baisse de l'impôt sur le revenu

Un cadeau aux plus riches qui coûte cher aux autres

La baisse de l'impôt sur le revenu que le gouvernement veut mettre en place dès le début de l'année 2007, avant les élections donc, et qu'il présente comme un avantage pour tous les contribuables, est un nouveau cadeau aux plus riches, qui réduit encore la progressivité de l'impôt sur le revenu.

Il s'agit en effet d'appliquer sur les revenus de 2006 la réforme fiscale décidée par le gouvernement à l'automne 2005 et qui consiste à réduire à cinq, au lieu de sept, les tranches d'imposition en abaissant encore le taux d'imposition de la tranche supérieure, actuellement de 48,09 %, à 40 % !

C'est la quatrième baisse de l'impôt sur le revenu depuis 2002. Le gouvernement Raffarin avait en effet déjà baissé l'impôt sur le revenu de 5 % en 2002, de 1 % en 2003, de 3 % en 2004 et fait passer le taux d'imposition de la tranche supérieure de 52,75 % à 48,09 %. Ce sont les plus riches qui en ont déjà le plus bénéficié. Par exemple, ce sont les 10 % les plus riches qui ont bénéficié de plus des deux tiers (69 %) de la baisse de 5 % décidée en 2002.

Le SNUI, le Syndicat unifié des impôts, a calculé que l'an prochain les ristournes dues à la réforme ne seront que de 10 euros dans le cas de salariés mariés avec deux enfants au revenu déclaré de 34 375 euros, de 81 euros pour un salarié célibataire au revenu de 17 000 euros, de 648 euros s'il a un revenu de

100 000 euros, mais un commerçant célibataire ou un membre des professions libérales déclarant 100 000 euros de revenu aura à payer 10 115 euros de moins.

C'est dire que les baisses de l'impôt sur le revenu, telles qu'elles sont concoctées par le gouvernement, n'aboutissent qu'à accroître un peu plus les inégalités. D'autant que le manque à gagner pour le budget de l'État de l'ensemble de ces baisses d'impôt se monte à 50 milliards d'euros, que l'on fait payer à l'ensemble de la population par des hausses d'autres impôts qui ne sont pas progressifs, comme les impôts locaux, les impôts à la consommation, des prélèvements de toutes sortes sur les assurés sociaux, des prix en forte augmentation dans les services publics, etc. D'ailleurs l'impôt sur le revenu ne représente plus que 17 % des recettes fiscales de l'État.

Il y a vingt ans, il n'y avait pas moins de 13 tranches et le taux d'imposition maximum était encore à 65 %. Sous prétexte de simplifier les choses, on vide l'impôt de sa progressivité, pour le plus grand bénéfice des riches.

Dominique CHABLIS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

École à la carte... révolte au menu !

« Assouplir la carte scolaire » pour Ségolène Royal, la supprimer pour Sarkozy : en cette rentrée 2006, ceux qui donnent de la voix à gauche ou à droite font quasiment chorus pour réclamer une plus grande liberté des familles dans le choix de leur établissement scolaire.

Cet exercice de démagogie en direction de la petite bourgeoisie en dit long sur la politique que le vainqueur de la présidentielle, quel qu'il ou elle soit, s'appête à mener au lendemain de l'élection : s'attaquer au peu de mixité sociale qui subsiste encore dans les établissements scolaires.

Après la création du collège unique au milieu des années 70, l'explosion des effectifs de l'enseignement secondaire au cours des vingt dernières années a conduit les jeunes issus de la classe ouvrière, ou plus généralement des milieux populaires, à prendre massivement le chemin du lycée, surtout technologique et professionnel, mais aussi du lycée général. Le phénomène se prolonge actuellement dans l'enseignement supérieur.

Par rapport aux années 50, où 80 % des actifs n'avaient au mieux que le certificat d'études primaires, la situation s'est donc inversée. Le baccalauréat, qui était l'apanage d'une petite minorité, s'est fortement dévalorisé : il est loin le temps où, bac en poche, certains entamaient des carrières de cadres. La petite bourgeoisie n'a dès lors eu de cesse de chercher à reconstituer par tous les moyens des écoles, des filières et des diplômes qui lui permettent de se différencier des classes populaires, et de tenir à distance la jeunesse issue de l'immigration. D'autant qu'au même moment, les quartiers ouvriers, frappés par le chômage et la baisse du niveau de vie, désertés même par les salariés un peu moins mal lotis, devenaient peu à peu ce qu'on nomme aujourd'hui les « cités ».

Tout en prétendant vouloir « démocratiser l'école », les gouvernements successifs ont prêté la main aux stratégies de fuite des catégories aisées hors des établissements les moins cotés, et socialement les plus défavorisés. De multiples moyens de contournement de la carte scolaire furent mis à leur disposition : le choix d'une « option rare » (qu'on abandonne parfois quinze jours après la rentrée) ou une domiciliation de complaisance. Avec toujours en dernier recours la possibilité de s'inscrire dans l'enseignement privé qui offre la possibilité à des millions d'élèves d'échapper à l'école publique de leur secteur, trop « mal famée » à leur goût, mais qui le fait grâce aux subventions massives qu'il reçoit, subventions jamais remises en cause par la gauche, qui les a au contraire entérinées au travers des accords Lang-Cloupet de 1992.

Non seulement l'État ne fait pas grand-chose pour défendre ce qu'il est convenu d'appeler « la mixité sociale », mais il finance même les mécanismes qui la ruinent, car seule une infime minorité pour-

rait s'offrir le privé si les parents devaient vraiment en supporter les coûts de fonctionnement.

Ces évolutions ont débouché sur la situation actuelle où, ségrégation urbaine aidant, certains établissements – surtout des collèges – se sont transformés en véritable ghettos sociaux et raciaux, tandis que d'autres, à l'autre pôle, accueillent essentiellement les « chères petites têtes blondes » issues des quartiers favorisés. Et là où un certain degré de mixité sociale a été préservé, c'est entre les filières et les classes que sévissent d'insidieuses discriminations.

Assouplie, la carte scolaire l'est donc déjà ; Paris a même un métro d'avance puisque la désectorisation officielle y a commencé depuis plusieurs années. La suppression de la carte scolaire à l'échelle nationale ne serait donc qu'un pas de plus en direction d'un système éducatif totalement cloisonné du point de vue social, un véritable marché scolaire où chaque établissement, régulièrement classé (par taux de réussite aux examens, par degré de violence...), sélectionnerait librement les dossiers des élèves qu'il accepte, laissant le « rebut » aux écoles de rang inférieur.

Ségolène Royal pousse l'hypocrisie jusqu'à laisser entendre qu'on gagnerait à laisser la situation se dégrader ainsi – puisqu'on pourrait identifier les établissements les plus mal lotis et y concentrer les moyens. Son intention est sans doute de déshabiller Paul pour habiller Pierre, comme dans l'actuelle réforme des ZEP. Mais de toute façon, la question va bien au-delà des moyens : quand bien même on accroîtrait sensiblement les budgets qui leurs sont dévolus, cela ne justifierait pas de concentrer les élèves issus des milieux pauvres et immigrés dans des établissements spécifiques. Un ghetto demeure un ghetto, même assaisonné d'« aide individualisée », de « meubles multimédias » et d'enseignants (voire de policiers) « référents ».

En tout cas, ces déclarations de rentrée ont au moins le mérite de clarifier les intentions des uns et des autres. Ni la gauche ni bien entendu la droite n'ont rien à proposer aux parents préoccupés par la qualité de l'enseignement qu'on délivre à leurs gamins, et à ces derniers qui prennent en partie conscience de l'apartheid qui se cache derrière les discours hypocrites sur la citoyenneté, la démocratie et l'antiracisme professés en « éducation civique ». Une telle conscience n'était pas pour rien dans les émeutes de novembre-décembre : à quelque époque et sur quelque continent qu'on se place, qui sème la misère et la ségrégation engendre la révolte.

Julien FORGEAT

Convergences Révolutionnaires n° 46 (juillet-août 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Afghanistan, Irak, Iran, Somalie... l'islamisme face à l'impérialisme :
Ennemis irréductibles ou futurs partenaires.

Articles : En marge du 48^e congrès de la CGT : naissance d'une opposition ? – La Poste : un syndicalisme bien tempéré – Les 35 heures renégociées à Disney : un vol de temps, de salaire et d'emplois – Belgique : l'extrême droite gonfle, la gauche se dégonfle – Brésil : le congrès de Conlutas – Bolivie : une tribune de la LOR-CI (FTOI).

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Hospitalisation privée

Le culot des patrons de cliniques

Mardi 19 septembre, à l'appel de la Fédération de l'hospitalisation privée qui regroupe les patrons des cliniques privées, ces dernières étaient en grève des soins. Motif ? Dans le cadre des mesures d'économies prônées par le gouvernement pour réduire le déficit de la Caisse nationale d'assurance maladie, le ministre de la Santé a décidé de baisser de 2,8 % les tarifs des actes qui sont directement remboursés à ces cliniques par la Sécurité sociale.

Cette baisse des remboursements n'est pas prévue pour longtemps, elle n'est programmée que pour les trois derniers mois de l'année. Mais elle a suffi à provoquer la levée de boucliers, le représentant des directeurs de cliniques privées allant jusqu'à proclamer qu'il s'agissait d'une déclaration de guerre du gouvernement. Quel culot ! Mais ce culot pourrait bien s'avérer payant quand on se souvient que, cet été, il a suffi de quelques jours de grève de certains médecins libéraux, chirurgiens, obstétriciens et anesthésistes de ces mêmes établissements privés, pour que le gouvernement accepte de prendre en charge une partie importante de leur prime d'assurance, soit une ardoise de 20 millions d'euros, chaque année, pour la Sécurité sociale.

Et le culot de ces nantis devient révoltant dans la publicité que la Fédération de l'hospitalisation privée a fait passer

(pleine page !) dans des quotidiens tels *Le Monde* et *Le Figaro*. On y voit, sur fond de cible, un chirurgien atteint de trois balles, avec la légende « *Cliniques en danger* ». En danger ? Alors que, il y a tout juste une semaine, les milieux financiers se réjouissaient d'un bénéfice net de 46,5 millions d'euros, en hausse de 68 %, pour la seule Générale de Santé, propriétaire de... 147 cliniques en France !

Dans la même publicité, un commentaire proclame : « *En France, une personne hospitalisée sur deux choisit une clinique privée...* » La moitié des hospitalisations a peut-être lieu dans le secteur privé, mais pas les plus lourdes, pas celles qui demandent le plus d'investissements en matériel et en compétences. Et, de toute façon, ce n'est pas par choix que nombre de malades font appel aux établissements privés. Ils y sont le plus souvent contraints par le manque de places et les délais trop longs dans le secteur public.

Depuis des années, l'État a fermé des services hospitaliers et même des hôpitaux publics dans leur totalité. Ce faisant, il a fait la place aux cliniques privées et assuré des ponts d'or à leurs actionnaires. La moindre des choses serait de les faire payer.

Sophie GARGAN

• Les pompiers en colère

Des promesses jamais tenues

Les pompiers professionnels ont manifesté lundi 18 septembre pour protester contre la suppression d'une prime, trois semaines seulement après qu'elle leur eut été octroyée, et demander l'abaissement de l'âge de la retraite à 55 ans.

Ils sont 33 000 pompiers professionnels civils qui relèvent de la Fonction publique territoriale et forment 14 % de l'effectif total des pompiers (les autres étant soit des volontaires, soit des militaires pour Paris et Marseille).

Début juillet, le gouvernement leur avait accordé une nouvelle bonification indiciaire (NBI), qui les faisait bénéficier de cette prime. Mais le 31 juillet, celle-ci leur fut retirée « *sous la pression de certains présidents de conseils d'administration en région, qui estiment que les pompiers coûtent de plus en plus cher* », dénoncent leurs syndicats. « *Merci, M. Sarkozy. 28 jours seulement pour supprimer une prime de 72 euros aux seuls sapeurs-pompiers professionnels. Quel mépris ! Gardez vos médailles !* », pouvait-on lire sur des tracts qu'ils distribuèrent.

Effectivement, la remise de médailles lors de l'enterrement de pompiers morts pendant l'exercice de leur fonction, les discours sur le danger du métier et les promesses envers les sapeurs-pompiers, Sarkozy n'en a jamais été avare. Mais

concrètement, leurs revendications ne sont pas prises en compte, notamment en ce qui concerne l'âge du départ en retraite. Les pompiers demandent à pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein à 55 ans, au titre de « profession dangereuse et insalubre ». Déjà, effectuer à 55 ans des exercices physiques pénibles dans des conditions difficiles et périlleuses, fait courir des risques aux pompiers ainsi qu'aux personnes qu'ils secourent. Et plus ils vieillissent, plus le danger s'accroît. Certes, les pompiers peuvent partir à 55 ans, à condition, depuis mai 2005, d'avoir effectué vingt-cinq ans de service, dont quinze en qualité de sapeur-pompier. Mais avec la réforme Fillon et l'allongement de durée des cotisations qu'elle entraîne pour tout le monde, ils touchent quand même une retraite réduite.

Même si une loi d'août 2004 sur la sécurité civile a fini par reconnaître le caractère « dangereux et insalubre » de leur profession, cette reconnaissance est restée toute symbolique, sans conséquences sur les retraites. Pourtant, ils exercent un métier autrement plus éprouvant que certains militaires de carrière, qui peuvent prendre leur retraite, en fonction du grade, bien plus jeunes.

Marianne LAMIRAL

• Fête de l'Humanité

Un rassemblement populaire, mais pour quelle politique ?

Cette fois encore, la fête de l'Humanité, les 15, 16 et 17 septembre, a été un succès qui, quoi qu'on pense de la politique de la direction du PCF, atteste de son assise populaire. Car les foules s'y pressaient, qu'elles soient venues pour les artistes connus qui étaient à l'affiche, par intérêt politique, par sympathie pour le PCF, ou pour tout cela à la fois.

Cela dit, l'intervention centrale de Marie-George Buffet n'a rien apporté de nouveau. Les commentateurs ont souligné qu'elle se gardait, prudemment, de préci-

qui les incitent à envisager que le PCF puisse, dans cette élection, s'effacer en tant que tel et ne pas présenter un candidat estampillé du parti au premier tour afin, disent-ils, d'assurer la présence du candidat socialiste au second – sans d'ailleurs connaître son nom et encore moins la politique qu'il défendra.

Un tel calcul ne serait pas sans inconvénient pour le PCF. Il risque d'y perdre un peu plus encore son identité en tant qu'organisation, c'est-à-dire, mais ça n'est pas rien, sa capacité de marchandage avec ses partenaires, et surtout avec le Parti Socialiste, qui reste le maître dans ce jeu



Un débat à la fête de l'Huma. « Tout changer » c'est bien joli, mais qu'est-ce que cela veut dire pour les travailleurs ?

ser quelle serait son attitude au moment de l'élection présidentielle. Mais cette prudence n'est pas une surprise.

Même si elle est due en partie aux contradictions qui s'expriment ouvertement au sein de son parti, cela n'explique pas tout, et surtout pas l'essentiel.

Les dirigeants du PCF, de quelque bord qu'ils soient, ne sont pas à la recherche de la meilleure voie pour défendre les intérêts des travailleurs et des classes populaires. Ils sont, de façon bien plus terre à terre, à la recherche de la meilleure façon de sauvegarder leurs élus, en particulier leurs parlementaires, et si possible le groupe parlementaire du PCF. Cela exige, dans l'état actuel de la réglementation, de disposer d'au moins vingt élus à l'Assemblée nationale.

Dans une telle perspective, l'élection présidentielle ne constitue pas l'enjeu majeur pour les dirigeants du PCF. Car ils ne peuvent ignorer qu'ils n'occuperont qu'une position marginale dans cette présidentielle. Ils craignent même peut-être d'y faire piteuse figure, à l'instar de Robert Hue en 2002. C'est d'ailleurs ces raisons, invoquées par certains en son sein,

politicien. Cela suffit à expliquer l'attitude prudente de Marie-George Buffet et de toute la direction du PCF.

Le PCF s'est largement investi dans le Comité pour une candidature unitaire. Il y adopte une posture très critique à l'égard du PS, l'accusant de ne pas avoir rompu nettement avec ce qu'il appelle « le social-libéralisme ». Mais cette intransigeance est exclusivement verbale, se cantonnant dans les admonestations générales. Elle ne tiendra, au mieux, que jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle.

Le PCF et ses partenaires dans ce comité nous préviennent d'ailleurs à l'avance quand ils annoncent dès aujourd'hui qu'ils appelleront à voter pour le candidat de gauche, c'est-à-dire pour le candidat socialiste, au second tour de la présidentielle, dans l'espoir que le PS leur renverra l'ascenseur aux élections législatives qui suivront. N'est-ce pas dire que, quelles que soient leurs réserves actuelles, ils cautionneront à l'avance le candidat du Parti Socialiste et, ce qui est pire, la politique qu'il mènera, s'il est élu ?

Jean-Pierre VIAL

• Faux débats sur la carte scolaire

Il faut des crédits pour l'éducation !

Faut-il conserver la carte scolaire telle qu'elle existe, c'est-à-dire assigner un établissement scolaire aux enfants en fonction de leur lieu d'habitation, la réformer ou la supprimer ? Sarkozy envisage de la supprimer. Ségolène Royal, qui lui a emboîté le pas dans un premier temps, a proposé ensuite de « desserrer la contrainte » de cette carte, en donnant aux parents le choix entre deux ou trois établissements pour inscrire leur enfant.

La carte scolaire avait été mise en place en 1963 (par un gouvernement gaulliste), principalement dans le but de réguler les inscriptions dans les établissements scolaires des grandes villes, à un moment où la plupart des enfants rejoignaient le collège ou le lycée. Très vite, elle est devenue un cheval de bataille entre conservateurs et réformistes. Les premiers, bien souvent aussi les partisans de l'école libre, y ont vu une atteinte intolérable à la liberté d'inscrire leurs enfants dans l'école de leur choix. Mais cette liberté que réclament les plus aisés, vivant dans de « bons » quartiers, n'a jamais été jusqu'à vouloir inscrire leurs enfants dans les collèges ou les lycées des quartiers populaires !

Un accès égalitaire à l'éducation ?

Les réformistes, et plus particulièrement le PC et une majorité du PS, prônent le maintien de la carte scolaire qui serait selon eux un garant de « mixité sociale », ce mélange entre enfants issus de milieux sociaux différents. À les entendre, il suffirait de mêler au

sein d'une même école les enfants issus de la bourgeoisie et ceux des classes populaires pour que, l'éducation aidant, on gomme les différences sociales et que l'on aboutisse à terme à une harmonie sociale. Cette vision d'un « idéal républicain » occulte les inégalités qui sont à la base même de cette société, comme les discours des mêmes sur « l'intérêt national » occultent le fait que la classe ouvrière et la bourgeoisie ont des intérêts antagonistes. Depuis plus de quarante ans qu'existe la carte scolaire, elle n'a rien changé au fait que la culture, les connaissances dispensées par le milieu familial autant que par les meilleurs lycées ou collèges restent l'apanage des classes aisées.

Carte scolaire ou pas, mixité sociale ou pas, l'accès à l'éducation a toujours été profondément inégalitaire. L'est-il plus aujourd'hui qu'hier ? Peut-être pas toujours. Mais cette inégalité s'est sans doute renforcée dans les villes ou les quartiers les plus déshérités, là où se concentrent toutes les difficultés sociales, et la carte scolaire n'y change rien.

D'une part, les combines permettent aux plus aisés de tricher avec la carte scolaire. Cela se fait grâce à des domiciliations de complaisance, à des inscriptions aux options rares qui, comme par hasard, n'existent que dans les « bons » lycées, ou encore en recourant à l'enseignement privé. Quant aux plus riches, ils ne résident tout simplement pas dans les villes et les quartiers où se pose la question de la mixité scolaire entre les plus pauvres et les plus aisés. Et quand ils choisissent leur lieu de résidence, ils prennent en compte, entre autres choses, la proximité des établissements

dont la réputation est la meilleure.

Il faut d'abord des moyens

D'autre part, les difficultés s'accroissent dans les quartiers les plus pauvres, et c'est là qu'il faudrait donc concentrer les moyens matériels et humains pour instruire et éduquer correctement les élèves. Alors, et alors seulement, les établissements scolaires cesseraient d'être ces ghettos scolaires qu'ils sont devenus. Car le fond du problème, c'est que les moyens sont dramatiquement insuffisants.

Condenser ou réduire les problèmes de l'éducation à la question de la carte scolaire, c'est oublier l'essentiel. Hypocritement, Sarkozy et Ségolène Royal n'évoquent la carte scolaire que parce qu'ils spéculent sur l'inquiétude des parents concernant l'avenir scolaire de leurs enfants. Mais au lieu d'indiquer comment ils comptent s'y prendre pour atteindre le seul objectif qui vaille : que tous les établissements scolaires puissent donner des enseignements de bonne qualité à tous les élèves, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy font assaut de démagogie, cette fois encore, sur le même terrain. Pour améliorer l'accueil de tous dans les établissements scolaires ? Non, pour récupérer les voix de ceux qui ne voient que les carences de l'école publique, alors qu'il s'agit des carences des gouvernements.

Michel ROCCO

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'Afrique malade du capitalisme

N° 104 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 16 juin 2006

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

N° 103 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 28 avril 2006

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

N° 102 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?

N° 101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

États-Unis : La société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

N° 100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

Liban : Une création du colonialisme français dans un Moyen-Orient divisé par l'impérialisme

N° 101 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 16 juin 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

• Côte-d'Ivoire

Les empoisonneurs courent toujours

Le déversement de plusieurs tonnes de déchets toxiques à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, fin août, continue de provoquer l'indignation de la population ivoirienne.

Le ministre des Transports a été battu par une foule en colère, tandis que la maison du directeur du Port autonome d'Abidjan, un proche de Laurent Gbagbo, a été pillée et incendiée. Après avoir démissionné pour donner le change, le gouvernement ivoirien s'est réformé, quelques jours plus tard, presque à l'identique. Bilan provisoire de ce véritable crime contre la population pauvre d'Abidjan : 36 000 consultations dans les hôpitaux, 7 000 intoxications et 7 morts malheureusement.

Le gouvernement cherche à dédramatiser la situation. La dépollution des sites a commencé et devrait durer plusieurs mois. Mais les émanations toxiques continuent de faire des victimes. Cela risque de continuer, d'autant qu'une partie de ces produits toxiques a d'ores et déjà pénétré le sol et empoisonné le réseau d'eau fluvial qui alimente la lagune, touchant ainsi des zones maraîchères. Et même si la dépollution s'avère efficace, ce qui est loin d'être prouvé, les conséquences de ce crime vont se manifester pendant des années. Et pendant ce temps, les vrais coupables courent toujours.

Complices ivoiriens...

Après avoir démissionné pour désamorcer la crise, le chef



Des habitantes d'Abidjan passent en se pinçant le nez devant une décharge située entre un marché et des habitations.

du gouvernement Konan Banny est de nouveau en place. Quelques sous-fifres ont été arrêtés, une commission d'enquête mise sur pied pour faire bonne mesure. Mais les responsables ne sont nullement inquiétés, pas plus en Côte-d'Ivoire qu'en France ou en Suisse. Pourtant, les empoisonneurs et leurs complices sont connus.

Aucun navire poubelle n'aurait pu décharger sa cargaison empoisonnée en Côte-d'Ivoire (cargaison refusée aux Pays-Bas mais aussi dans d'autres pays d'Afrique) s'il n'avait bénéficié de la complicité

des membres de l'appareil d'État ivoirien... et de la corruption régnant au sein des hautes sphères gouvernementales. Les sociétés ivoiriennes impliquées dans le déchargement des déchets sont toutes des sociétés écrans, qui n'existent que pour mieux brouiller les pistes, tout comme les navires poubelles bénéficiant d'un pavillon de complaisance. Ainsi Puma Energy, la société qui aurait contacté la société ivoirienne Tommy pour procéder au déchargement des déchets à Abidjan, est une société dont l'actionnaire à 100 % est la mul-

tinationale Trafigura Beheer BV, l'affréteur du navire poubelle !

... et empoisonneurs français !

Trafigura est une multinationale spécialisée dans le transport du pétrole et l'affrètement des matières premières... mais aussi des déchets toxiques ! Son siège administratif est situé aux Pays-Bas, mais les véritables décisions se prennent en Suisse et ses principaux dirigeants fondateurs sont français. Ses principaux actionnaires sont tous fiscalement domiciliés dans des

paradis fiscaux comme Jersey ou Malte.

Cette multinationale a des bureaux dans les plus grandes places financières de la planète. Elle réalise plus de 28 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel. Elle possède de nombreuses filiales en Afrique, à l'instar de Puma Energy en Côte-d'Ivoire, notamment dans les pays producteurs de pétrole comme Puma Congo. On retrouve aux postes clefs de cette dernière société... les membres du clan Sassou Nguesso, le président dictateur du Congo-Brazzaville, un ami de Chirac et fidèle serviteur des intérêts de la multinationale Total au Congo !

La multinationale Trafigura n'en est donc pas à son premier coup tordu. Elle avait déjà été impliquée dans plusieurs affaires de pots-de-vin, de détournements de barils de pétrole. Elle vient d'être condamnée, en mai dernier, à payer dix millions de dollars d'amende par la justice américaine dans l'affaire du pétrolier *Essex*, qui portait sur le détournement de 500 000 barils de pétrole irakien en 2001.

Geler les comptes en banque d'une telle société, arrêter ses dirigeants, véritables mafieux criminels qui n'hésitent pas à empoisonner la population pour faire des profits, prendre sur les profits de ses actionnaires pour payer la dépollution et indemniser les victimes serait la moindre des choses.

René CYRILLE

• Suède

Bonnet rose et rose bonnet

Les élections législatives suédoises du 17 septembre ont vu la victoire de la coalition de quatre partis de droite (modérés, centristes, libéraux et chrétiens-démocrates) – réunis pour la première fois dans une « Alliance pour la Suède » –, avec 48,1 % des suffrages (en progression de 4,1 points) contre 46,2 % à l'alliance de gauche qui gouvernait jusqu'alors (sociaux-démocrates, Parti de Gauche ex-communiste et Verts) et perd 6,8 points.

Douze ans après avoir cédé le pouvoir aux sociaux-démocrates, la droite revient donc au gouvernement et son leader, Fredrik Reinfeldt, va donc succéder au social-démocrate Göran Persson au poste de Premier ministre. Un

résultat qui passe pour « historique », dans un pays qui a été dirigé par les sociaux-démocrates durant soixante-cinq des soixante-quatorze dernières années.

La Suède a l'image d'un pays qui, sur bien des plans (égalité entre les hommes et les femmes, attention prêtée aux handicapés, niveau de formation, services publics, etc.), se classe dans le peloton de tête des pays européens. Mais derrière ce « modèle social », tant vanté par Ségolène Royal au cours des derniers mois, le décor est moins rose. Le chômage est en hausse : il atteint officiellement 5,9 % de la population active, mais sans doute bien plus dans la réalité. Comme partout, le patronat s'affaire à baisser le coût du travail, « trop

élevé » à son goût, c'est-à-dire en fait à réduire le niveau de vie des travailleurs. Et il y a, par exemple, 40 000 cas reconnus de troubles musculo-squelettiques causés par l'intensification du travail, soit quatre fois plus qu'en France, un pays pourtant bien plus peuplé. Et s'il est difficile de faire des comparaisons, car les critères de reconnaissance ne sont pas les mêmes qu'en France, il reste que l'exploitation n'est pas moins forte en Suède qu'ailleurs.

Quant aux services publics, ils sont en régression. De nombreux bureaux de poste ont disparu dans les petites villes, où il faut désormais aller acheter les timbres au supermarché et non au bureau de la banque postale, qui ne se préoccupe plus que d'affai-

res financières. Les marchés de l'électricité et du transport ferroviaire ont été ouverts à la concurrence. Aujourd'hui trois compagnies de chemin de fer opèrent dans le pays, dont la Connex, filiale de Vivendi. Loin d'avoir contribué à améliorer le service cela a, au contraire, entraîné la multiplication des retards. Bien d'autres reculs ont eu lieu dans la santé publique ou dans l'éducation.

Cette dégradation des conditions d'existence du monde du travail suffit à expliquer la désaffection de l'électorat populaire vis-à-vis de la gauche au pouvoir. Le leader de la droite a cependant pris des précautions dans sa campagne électorale pour ne pas heurter de front cet électorat populaire. Il a proclamé son atta-

chement à l'État-providence et s'est même payé le luxe de dénoncer la précarité et de dire que la Suède avait besoin d'un « nouveau parti des travailleurs » !

Toute cette démagogie ne va évidemment nullement empêcher de gouverner en faveur du patronat : réduction d'impôts pour les entreprises, augmentation de la prise en charge individuelle de la couverture de chômage sont, parmi d'autres points similaires, inscrits à son programme. Mais le fait qu'il ait pu tenir un langage largement emprunté à la social-démocratie montre qu'entre les coalitions en présence la différence est bien mince.

H. M.

• **Allemagne**

Une progression de l'extrême droite alimentée par la politique des partis « démocratiques »

Les élections régionales qui ont eu lieu le 17 septembre dans deux Länder de l'est de l'Allemagne, ainsi que les élections municipales de Berlin, constituaient le premier scrutin significatif un an après les législatives qui avaient conduit à la formation d'un gouvernement de « grande coalition » entre la CDU-CSU (droite) et le SPD (Parti Social-Démocrate). Il a été marqué par une progression importante de l'abstention, mais aussi par une progression sensible de l'extrême droite.

En Mecklembourg-Poméranie occidentale, ce sont les deux partis associés au sein du gouvernement central qui sont en recul. Le SPD est passé de 40,6 % à 30,2 % des voix, tandis que le PDS-La Gauche (héritier de l'ancien parti communiste de l'Allemagne de l'Est) restait stable. La CDU de la chancelière Angela Merkel, élue de ce Land, a reculé pour sa part de 2,6 %. Le NPD, formation d'extrême

droite, qui n'avait obtenu que 0,8 % des voix aux dernières élections, en a cette fois-ci recueilli 7,3 % et a six élus.

La physionomie des élections qui se sont déroulées à Berlin est quelque peu différente. Le SPD y a progressé d'un point. Mais le PDS, qui jusqu'à présent avait capitalisé sur ses candidats un certain mécontentement populaire, est passé de 22,6 % à 13,4 % des voix. C'est lui qui paie le prix de la politique antiouvrière menée par la SPD-PDS qui gouverne la municipalité de Berlin. Celle-ci fait payer chèrement à la population le lourd endettement de la ville, hérité de la municipalité CDU précédente, en effectuant des coupes claires dans tous les services publics. En pleine campagne électorale ont ainsi été confirmées la suppression de 1 600 postes à la Charité, le grand hôpital de la ville, et la privatisation de centaines de logements sociaux.

Le NPD n'a pas obtenu à Berlin des résultats aussi spectaculaires qu'au Mecklembourg. Il y a

mené une campagne particulièrement agressive (faisant des interventions musclées dans les réunions publiques des autres candidats et agressant des militants isolés, dont un colleur d'affiches du SPD qui a été gravement blessé), mais n'a recueilli que 2,6 % des voix, suffisamment tout de même pour être présent dans quatre des douze Conseils d'arrondissements de la capitale.

Ces succès du NPD viennent après sa percée aux élections de Saxe-Anhalt, où il avait recueilli 9,2 % des suffrages en 2004, et celle de la DVU, un autre parti d'extrême droite, qui avait atteint 6,3 % dans le Brandebourg la même année.

Fondé en 1964 par d'anciens responsables du Parti National-Socialiste de Hitler, le NPD n'est pas un parti nouveau. Il est longtemps resté marginal et, malgré ces succès électoraux récents, il est aujourd'hui loin d'être une organisation de masse. Mais, depuis plusieurs années, son influence politique n'a cessé de

croître sur fond de misère sociale persistante, en particulier à l'Est où, après la réunification, les privatisations accompagnées de licenciements et de fermetures d'entreprise ont jeté sur le carreau des centaines de milliers de travailleurs. Mais ce phénomène touche aussi, quoique de façon moins importante, l'Allemagne de l'Ouest : lors des élections municipales de Basse-Saxe du 10 septembre, le nombre d'élus du NPD est passé de 3 à 24. Cette progression s'alimente du manque de perspectives, tout particulièrement pour les jeunes chômeurs, désorientés et démoralisés, et aussi de l'écœurement ressenti dans les milieux populaires vis-à-vis de la politique menée au pouvoir, au niveau fédéral ou régional, par les partis de gauche qui prétendent les représenter.

Face à une telle situation, les discussions qui ont cours régulièrement dans le monde politique sur la nécessité d'interdire ou non les groupes néonazis sont vaines. Il est illusoire de s'en

remettre à l'État et à ses serviteurs pour lutter contre le fascisme. Ce n'est pas non plus en faisant de la morale, en ressassant, comme le fait toute une partie de la gauche et de l'extrême gauche, que le « fascisme n'est pas une opinion mais un crime », qu'on empêchera ceux qui sont désorientés et qui se sentent trahis par les partis qui prétendent les représenter de se tourner vers l'extrême droite.

Le souvenir de la période hitlérienne et de ses atrocités ne sera nullement suffisant pour protéger l'Allemagne d'une montée de l'extrême droite si la situation sociale continue de s'aggraver car, bien plus qu'une résurgence du passé, les succès (encore très relatifs) de l'extrême droite allemande sont un produit de la politique de régression sociale que mènent la main dans la main sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates.

Henri MARNIER

• **Hongrie**

Une explosion de colère

Pendant deux nuits, le centre de Budapest a été le théâtre de véritables scènes d'émeute. La nuit du 18 septembre en particulier, quelque 10 000 manifestants ont occupé la place jouxtant le Parlement, se heurtant violemment aux cordons policiers. Certains d'entre eux sont parvenus à prendre d'assaut l'immeuble de la télévision, interrompant les émissions, avant d'être délogés par la police. Les manifestants exigeaient la démission du Premier ministre, Ferenc Gyurcsany.

Le facteur déclenchant des émeutes a été la diffusion à la radio d'extraits d'un discours dudit Gyurcsany, tenu il y a quatre mois dans une réunion à huis clos des notables du Parti Socialiste Hongrois.

Le Parti Socialiste venait de gagner les élections législatives qui l'ont reconduit à la tête du gouvernement (après avoir annoncé moult promesses pendant la campagne électorale). Dans un langage cru – « Nous avons merdé », « Personne en Europe n'a fait autant de conneries que nous », « Nous avons gagné les élections en mentant du matin au soir », etc. –, Gyurcsany exhortait les ministres et députés de son parti à rester soudés der-

rière lui pour imposer à la population un plan d'austérité. « Réformes ou effondrement de notre gouvernement, il n'y a pas le choix. »

Ce discours aussi franc que cynique, fait entre amis, n'était pas destiné au grand public. Mais voilà : enregistré en douce, passé à la radio quatre mois plus tard par manipulation ou provocation, il illustre la duplicité du gouvernement.

Il a fait d'autant plus scandale que le plan d'austérité vient d'être annoncé, et il est particulièrement drastique.

Sous prétexte d'assurer l'entrée de la Hongrie dans la zone euro, les économies budgétaires se traduisent par des suppressions massives d'emplois dans les services publics, hôpitaux et écoles compris, par une baisse de 23 % des effectifs des administrations, par la hausse de la TVA de 15 % à 20 % sur des produits courants, la hausse du prix de l'électricité et du gaz, les études supérieures qui deviennent payantes, le blocage et même la réduction des salaires par la suppression du 13^e mois là où il existe, etc.

Le plan d'austérité a été d'autant plus mal ressenti qu'il vient d'un gouvernement bien représentatif de la couche privi-

légiée du pays qui, après avoir commencé à bâtir sa fortune sous le régime de « démocratie populaire », au nom du « socialisme », a continué à s'enrichir après le changement de régime, au nom du capitalisme libéral.



Gyurcsany lui-même est un fleuron de cette couche privilégiée : ancien dirigeant de la Jeunesse Communiste, il s'est servi de ses relations dans l'appareil du parti pour mettre la main sur des entreprises privatisées, se spécialiser dans l'immobilier et la reprise d'entreprises en difficultés, et il est devenu un des hommes les plus riches du

pays. Sa fortune faite, il a repris du service dans son ancien parti, transformé après le changement de régime en « Parti Socialiste », pour finir, à quarante ans à peine, Premier ministre et personnalité marquante d'une

« gauche moderniste ».

Gyurcsany cynique, menteur, faisant en tant que Premier ministre l'inverse de ce qu'il avait promis pendant sa campagne, prêchant l'austérité pour les autres tout en s'enrichissant, n'est certes pas une exception dans les milieux politiques dirigeants. Ni en Hongrie... ni ailleurs. Pour une fois qu'il y en a

un par qui le scandale éclate et dont la carrière politique risque d'en pâtir !

Dans le cas de la Hongrie, l'ouverture vers l'Occident et vers le capitalisme sauvage a été le fait des sommets d'un parti qui se prétendait communiste, avant de se transformer en une couche d'intermédiaires, livrant les grandes entreprises au capital occidental et s'enrichissant du reste. Cela donne prise à la droite dans l'opposition et, surtout, à une extrême droite qui émerge pour mettre la pourriture du régime et l'accroissement des inégalités au compte d'une « survivance du communisme ». Les « *Dehors, les rouges !* » que l'on a entendus pendant les affrontements sont peut-être le fait d'individus ou de petits groupes d'extrême droite. Cela laisse entrevoir le risque que l'explosion de mécontentement contre le gouvernement soit canalisée par des courants réactionnaires.

C'est en évoquant ce risque, en invoquant la « *perte de confiance dans les institutions de la démocratie* », que les dirigeants politiques, toutes tendances confondues cette fois, en appellent au calme. Mais ce sont les incendiaires qui crient « Au feu ! ».

Georges KALDY

• Ségolène Royal et l'immigration

Contre la politique de Sarkozy... tout contre

Il se passe peu de jours sans que la candidate à la candidature du PS ne livre quelque réflexion sur l'immigration. Campagne électorale oblige, sans doute, Ségolène Royal semble se dépêcher de se démarquer de certains aspects de la politique sarkozyste en la matière, pour mieux brouiller les cartes sur le fond.

Si elle a, récemment, critiqué le ministre de l'Intérieur, c'est eu égard aux « résultats » – le terme en dit long – du mouvement de régularisations entrepris par les services de l'État : il y aurait de la triche, et même un « mensonge public », dans la trop grande adéquation entre le nombre prévu et le nombre réalisé des dossiers de familles « régularisées ». « C'est une mauvaise action, a déclaré Ségolène Royal sur la chaîne LCI, ce n'est pas crédible ». Loin d'elle cependant l'intention de qualifier de « mauvaise action » l'attitude du gouvernement qui laisse des milliers de travailleurs immigrés vivre l'angoisse de la clandestinité et l'exploitation qui va de pair !

Car, sur le plan de l'immigration comme sur d'autres, Ségolène Royal ratisse large. Après s'être prononcée contre les « régularisations massives », en Espagne et en Italie déjà, où elles ne seraient qu'un « héritage des années Aznar et Berlusconi », autrement dit la faute des gouvernements de droite, elle a élaboré un concept de « droit moderne à l'aller et au retour ». Cette sorte de visa saisonnier permettrait, selon la présidente de Poitou-Charentes, de gérer au plus près les besoins temporaires de main-d'œuvre, qu'il s'agisse, dit-elle, de chercheurs, d'universitaires ou de travailleurs du bâtiment ou de l'agriculture. Ces derniers ne seraient « plus tentés de rester » s'il n'y a plus d'activité et pourraient retourner en vacances dans leur pays. S'ils sont au chômage et que les patrons, après les avoir pressés, les jettent, comme de nombreux emplois temporaires les y autorisent, les travailleurs doublement saisonniers n'auraient plus qu'à aller se faire nourrir ailleurs. Comme si c'était seulement à cause d'un manque de « sécurité » dans la possibilité de revenir que de nombreux travailleurs émigrés se privaient de

retourner au pays ! Le prix du voyage à lui seul constitue un handicap pour un petit salaire, sans parler des conditions de vie dans le pays d'origine.

Mais, plus choquant encore, cette nouvelle invention permet à la candidate de se montrer opposée, désormais, au regroupement familial puisque, sûrs de pouvoir « retourner chez eux avec l'assurance que l'année suivante, ils pourront retourner en France », les travailleurs émigrés temporaires seraient censés ne pas avoir besoin de faire venir leur famille. La bise aux enfants deux fois l'an, n'est-ce pas suffisant ?

L'image réactionnaire n'étant sans doute pas jugée assez convaincante, Ségolène Royal lance encore quelques pierres dans le jardin de Sarkozy. Il faut « respecter les étrangers qui sont ici en situation régulière » (et les autres ?), « ne pas faire l'amalgame entre tous les étrangers en France » (est-ce, par exemple, entre les milliardaires installés sur la Côte-d'Azur et les familles entassées chez les marchands de sommeil ?) Le ministre de l'Intérieur se voit presque reprocher de ne pas « appliquer les décisions de justice », puisqu'il ne faut pas « les annoncer et ensuite, ne pas passer à l'action ».

Et, flèche du Parthe, pour couronner le tout, la « loi Sarkozy 2006 n'est [même] pas appliquée, faute de décret d'application ».

Avec le programme de Ségolène Royal, la main-d'œuvre, qualifiée ou non, qui continuera d'arriver dans le pays, fuyant le chômage, la misère ou la dictature, sera toujours soumise à des lois de plus en plus arbitraires, et servie aux patrons sur un plateau... de précarité.

Viviane LAFONT

• Borloo et les maisons à 100 000 euros

Endettez-vous, qu'il dit

Pour peaufiner son image de ministre sensible au logement des familles populaires, Borloo est revenu sur l'accession à la propriété de ces catégories. Son projet de construction de 30 000 à 40 000 maisons par an pour moins de 100 000 euros se heurte à la cherté des constructions et des terrains, notamment à proximité des grandes villes. Comme il n'est pas question de contrarier les propriétaires et les spéculateurs, il vient donc de lancer l'idée de séparer l'acquisition de la maison proprement dite et celle du terrain nécessaire à sa

construction. Selon Borloo, les prétendants à la propriété pourraient ainsi, dans un premier temps, ne rembourser que le prix de leur maison, puis s'attaquer dans un deuxième temps au remboursement du crédit pour le terrain.

L'idée de séparer l'achat de l'immeuble et celui du terrain n'est pas vraiment une nouveauté ; Borloo ne fait que l'adapter aux prix exorbitants qu'atteint l'immobilier aujourd'hui.

Les banques s'étaient déjà adaptées à cette situation en pro-

posant des crédits sur vingt-cinq ou trente ans, augmentant d'autant le montant des intérêts qu'elles perçoivent sur chaque dossier. Avec le système de Borloo, les aspirants à la propriété n'ayant que de petits moyens pourront s'endetter pour dix ou quinze ans de plus.

Cela ne rendra pas les logements moins chers, mais cela fera le bonheur des propriétaires de terrains, des constructeurs, des promoteurs et des banquiers !

Roger MEYNIER

• Les Ulis – Essonne

Les projets de démolition ne passent pas

Lundi 11 septembre, près de cent personnes se sont rassemblées devant la mairie des Ulis, pour protester contre la signature d'une convention avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), qui doit notamment financer la démolition de HLM dans différents quartiers de la ville. Le maire, le préfet de l'Essonne et le directeur de l'ANRU, retranchés dans la salle du Conseil en compagnie d'un parterre choisi d'invités, ont donc pu entendre une nouvelle fois l'exaspération des habitants du quartier de la Daunière.

Depuis plusieurs années déjà, la majorité de gauche s'est lancée dans un plan de réaménagement du centre-ville de plus de 30 millions d'euros. Sous prétexte d'une plus grande mixité sociale, 282 logements HLM devraient être détruits. Une partie de ceux-ci seraient remplacés par des logements « améliorés », voire en accession à la propriété.



Ces destructions suscitent d'autant plus de colère de la part des habitants que les logements détruits n'auraient besoin que d'une réhabilitation. Ils ont le sentiment d'être chassés pour faire de la place à des gens un peu plus aisés ; sentiment encore accentué par l'absence de concertation, pourtant théoriquement obligatoire. Alors que le bailleur 3F est indemnisé pour les pertes de loyer dues aux logements

vacants, les habitants, eux, se voient refuser toute compensation financière, tant par le bailleur que par la mairie, y compris pour les dommages subis lors d'un déménagement. Et si l'on ajoute à cela les 400 000 logements sociaux qui manquent en Ile-de-France et les centaines de familles qui attendent un logement aux Ulis, la colère n'est pas près de retomber.

Correspondant LO

• Collège Jacques-Prévert – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis)

La prévention de l'échec scolaire attendra

Le collège Jacques-Prévert à Noisy-le-Grand cherchait à mettre en place, cette année, des études du soir destinées aux élèves entrant en sixième, afin d'habituer les enfants venant du primaire à travailler seuls après les cours. Il a dû revoir très nettement ses ambitions, en l'absence des crédits nécessaires.

L'idée partait du constat, par les enseignants, que nombre de ces élèves ne font pas les devoirs à la maison, ce qui affecte leurs résultats scolaires et augmente les risques d'échec. Initialement, il était question d'inscrire une heure supplémentaire dans l'emploi du temps de tous les élèves de sixième, soit huit classes, deux fois par semaine, en plus des études dirigées déjà mises en

place par le professeur principal.

Pour renforcer les maigres ressources internes du collège et encadrer ces travaux, la chef d'établissement a cherché, depuis six mois, en toutes directions : des moyens supplémentaires auprès de l'académie pour rétribuer des heures supplémentaires à quelques professeurs, la collaboration des services municipaux et des associations, l'aide de bénévoles... Mais finalement, le collège n'étant pas classé en ZEP, bien que situé en « Zone urbaine sensible », aucun financement n'a été accordé.

Seuls quelques bénévoles et salariés d'associations d'éducation ont répondu positivement, obligeant le collège à réduire le projet initial de façon drastique.

Ces études devraient se tenir, dans le meilleur des cas, une seule fois par semaine au lieu des deux prévues et n'être proposées qu'à environ un tiers des élèves de sixième, les plus en difficulté. Le projet de proposer le système à tous tenait compte des risques de stigmatisation des élèves désignés comme « mauvais ».

Voilà encore un exemple de l'« ambition réussite » dont parle le gouvernement pour l'éducation : un dispositif autrefois encadré par des surveillants et des enseignants, pouvant rendre un vrai service aux familles matériellement en difficulté pour aider les enfants, et qui ne peut pas se mettre en place, faute de personnel et de crédits !

Correspondant LO

Les profits du CAC 40... et les autres

Les analystes boursiers investissent... dans le superlatif. « Surperformance », voilà le terme utilisé pour qualifier les 50 milliards d'euros de bénéfices cumulés, et accumulés, au cours des six premiers mois de l'année, par les entreprises du CAC 40, qui composent l'indice symbolique de la Bourse de Paris.

Et d'enchaîner les raisons pour ces dernières de pavoiser : cette somme dépasse de 23 % les bénéfices du premier semestre 2005, déjà en explosion. Les résultats de l'année 2006 complète promettent de dépasser les 100 milliards, alors que les 85 milliards de 2005 étaient déjà considérés comme « historiques ». Presque tous les secteurs sont au beau fixe, en particulier la finance, banque et assurance confondues. Même Renault, dont les bénéfices semestriels sont inférieurs à

ceux de 2005 – mais ce serait en raison de la hausse des coûts des matières premières, dont la « bulle » serait en passe de se dégonfler... – annonce tout de même plus de 1 600 millions d'euros de profit. Cette « profitabilité » exceptionnelle dure depuis trois ans déjà, entraînant pour les entreprises, selon un responsable du secteur Actions d'une grande banque, « des problèmes de riches sur l'utilisation de leur capital excédentaire ».

Car cette croissance des bénéfices ne concerne pas seulement les quarante mastodontes du profit. Les « moyennes » entreprises sont également de la fête, leurs patrons s'entend. La progression de leurs résultats semestriels est encore plus remarquable : la croissance de l'indice Mid&Small 190, l'équivalent du CAC 40 pour 190 entreprises moyennes telles qu'Areva ou Plastic Omnium,

dépasse les 23 % des grandes, pour atteindre 31 %. Bénéfice sur ce bénéfice, leurs titres s'arrachent, les acheteurs étant prêts à les payer encore plus cher que les actions des grands groupes, pourtant recherchées.

Lesdites « moyennes entreprises », souvent liées à de grands groupes, réclament de l'État de « faire des efforts [...] pour alléger le fardeau », selon les mots de Laurence Parisot, la présidente du Medef, réclamant de nouvelles exonérations de taxes et impôts pour les patrons. Elles pleurent la bouche pleine, mais cela leur a permis d'obtenir, pour les entreprises à l'effectif inférieur à vingt salariés, la suppression totale dès l'été 2007 des charges sur les salaires au niveau du smic.

Dans l'ensemble, les cadeaux distribués aux entreprises, comme les 24 milliards

d'euros d'exonérations de cotisations patronales obtenus en 2006, sont un facteur de leurs brillants résultats. Elles en attendent encore pour 2007, dont 3,4 milliards d'euros d'allègements sont déjà programmés. Face à cela, les 800 millions d'euros d'augmentation entraînés par une hausse de la fiscalité timidement décidée par le gouvernement, portant sur l'acquisition de certains titres, ne risquent guère de les appauvrir.

Et au même moment ces gens-là osent, la main sur le cœur, parler d'indispensables économies à ceux dont ils suppriment les postes après avoir fait stagner leurs salaires depuis des années. Ceux qui, précisément, sont à la source de toute cette insolente richesse.

Viviane LAFONT

• Sarkozy parle du logement social

Les loyers sont trop chers ? Devenez propriétaires !

L'UMP vient de tenir sa Convention sur le logement, clôturée par un discours de Sarkozy dont l'essentiel a été consacré au logement social.

Selon Sarkozy le manque de logements sociaux serait dû au fait que ceux qui les occupent s'y incrustent. Il faut donc les pousser dehors, soit en augmentant les loyers dès que leurs revenus s'améliorent (et même s'ils ne s'améliorent pas), soit en leur proposant d'acheter leur appartement. « La propriété est la meilleure des protections contre la précarité », ose-t-il déclarer, en oubliant qu'on peut tout aussi bien perdre son toit quand on devient incapable de payer les mensualités de remboursement d'un crédit d'acquisition à une banque, que le loyer à un propriétaire.

Car lorsque Sarkozy parle de revendre les logements sociaux à leurs locataires, il ne s'adresse pas, prioritairement, aux locataires des immeubles les mieux situés et les plus

confortables, ni aux locataires les plus aisés, qui paient un surloyer. Ceux-là sont une aubaine pour les sociétés HLM, qui sont satisfaites de

percevoir régulièrement les loyers.

Non, si Sarkozy vante la propriété immobilière aux locataires des HLM, c'est aux plus

pauvres d'entre eux qu'il s'adresse, pour leur faire une proposition qui, outre qu'elle n'est même pas accessible à tous, consiste trop souvent à faire acheter des logements vieillissés, dont l'entretien devient lourd, voire plus lourd qu'un loyer, dans des immeubles dégradés et dans des quartiers eux aussi souvent laissés à l'abandon.

Mise en pratique, une telle politique permettrait aux organismes HLM de se décharger de bâtiments qu'ils ne veulent plus gérer, mais en aucun cas d'améliorer l'accès au logement de ceux qui en ont le plus besoin.

Vincent GELAS



La Ville de Paris brade les tout-petits

Le mécontentement lié au sous-effectif chronique de personnel en petite enfance à la Ville de Paris a provoqué, depuis mars dernier, des journées de grève ponctuelles. En effet, d'après les syndicats, 1 300 postes feraient défaut.

Pour toute réponse François Dagnaud, adjoint de Bertrand Delanoë chargé des Ressources Humaines, a prétendu une fois de plus qu'il n'y avait pas d'auxiliaires de puériculture formées que l'on puisse embaucher. Si

c'est le cas, pourquoi la Ville de Paris n'a-t-elle pas rouvert d'école d'auxiliaire de puériculture, comme il en existait dans les années 1980 ? En fait, l'administration a pris ce prétexte pour embaucher du personnel moins qualifié, comme la loi l'y autorise. Elle a donc embauché 60 personnes titulaires d'un BEP sanitaire et social ou d'un CAP petite enfance, salarié(e)s qui seront, bien entendu, moins payés que les auxiliaires de puériculture. D'autre part, la municipalité

accueillera 90 apprenti(e)s en formation en alternance dans des écoles privées. La formation complémentaire de ces personnels sera donc à la charge des équipes.

La pénurie de personnel est telle que, dans le journal de la direction, une responsable de crèche ne pouvait cacher son appréhension car son établissement comptait... six postes vacants à la rentrée (une crèche comporte au maximum trente salariés).

Enfin, pour la gestion d'établissements d'accueil de la petite enfance, l'administration parisienne reconduit des « délégations de service public », c'est-à-dire qu'elle en confie la gestion au privé, comme du temps de Tiberi, au lieu de les gérer directement. Dans certains endroits, une dégradation considérable de la qualité de l'accueil des tout-petits se profile, si les parents et les équipes ne se font pas entendre.

Correspondant LO

• Carrefour Saint-Egrève (agglomération de Grenoble)

Le coup de colère des employés

Mardi 12 septembre, une majorité des 350 salariés de l'hypermarché Carrefour de Saint-Egrève se sont mis en grève (dont 90 % de ceux qui sont en CDI), que ce soient les caissières, ceux de la mise en rayon, les bouchers ou les boulangers ainsi que ceux de la comptabilité.

Le mécontentement s'accumulait depuis plusieurs mois. Carrefour a mené des travaux d'agrandissement pendant les huit derniers mois, ce qui a occasionné toutes sortes de nuisances (bruit, poussière, manque de place...) Car pour la direction, il n'était pas question de restreindre les heures d'ouverture pendant les travaux ! Aux employés de se débrouiller avec ces conditions de travail déplorables et la désorganisation générale. Ce qui n'a pas manqué d'occasionner des accidents de travail à répétition.

Une fois les travaux terminés, les employés, qui n'avaient pas été invités à l'inauguration du nouveau magasin, où il y avait le préfet de l'Isère, des élus et autres notables, ont reçu... un stylo en guise de remerciement pour ces huit mois éprouvants, ce qu'ils n'ont guère apprécié !

Le ras-le-bol est profond car, au-delà du problème des conditions de travail pendant les travaux, les employés en ont assez de subir des chefs méprisants et sexistes, assez des façons de faire de la direction qui visent à les dénigrer et à les déstabiliser, assez de la surcharge de travail. D'ailleurs, malgré l'agrandissement du magasin, il n'y avait aucune embauche immédiate prévue.

Pendant une semaine, les employés se sont retrouvés chaque matin et chaque après-midi, à plusieurs dizaines à chaque fois, pour discuter de la suite de leur action. Les employés s'adressaient aussi aux clients du magasin pour qu'ils expriment leur solidarité en signant une pétition.

Lundi 19, les grévistes décidaient à une majorité de reprendre le travail le lendemain. La direction a promis de procéder immédiatement à quinze embauches en CDI (des temps partiels) et l'organisation de « réunions d'expression » dans chaque rayon ! Le compte n'y est pas, mais l'ensemble des grévistes sont fiers d'avoir tenu tête pendant une semaine, toutes catégories confondues, ce qui n'était jamais arrivé.

Correspondant LO

• AZF – Toulouse

Cinq ans après la catastrophe, un bilan accablant

Il y a cinq ans, au cœur de quartiers populaires toulousains, explosait l'usine AZF. On relevait trente morts, dont vingt dans l'usine même. Mais aussi des milliers de blessés, des dizaines ayant perdu les yeux, ou l'usage de leurs jambes. Sans compter les blessures psychologiques, dont certaines ne se sont toujours pas refermées.

Mais l'explosion de l'usine AZF, c'est aussi un quartier détruit. Mille logements qui ne seront jamais reconstruits, dix mille logements sans fenêtres, avec des cloisons renversées et un intérieur dévasté, et tous les logements dans un rayon de six kilomètres avec les vitres cassées. C'est un quartier qui du jour au lendemain se retrouve sans boulanger et sans mécanicien, avec toute l'économie de proximité qui a disparu.

En mai dernier, les experts ont déposé leurs conclusions sur l'enquête judiciaire : elles sont accablantes pour Total. L'hypothèse de l'attentat a pu être définitivement écartée, aucune trace d'explosif ou de dispositif de mise à feu n'ayant pu être trouvée. L'enchaînement des faits qui ont conduit à l'explosion a pu être reconstitué de façon très convaincante. L'accent a été mis sur de très graves manquements à la sécurité dans cette usine AZF. La responsabilité du groupe Total est complètement engagée, et le procès devrait avoir lieu début 2007.

Aujourd'hui, le pôle chimique qui regroupait l'usine AZF, la SNPE et d'autres plus petites entreprises est quasiment

fermé, il reste environ 150 salariés sur les 1 000 qui y travaillaient. Deux fois plus de sous-traitants ont perdu leur travail. Que des usines aussi dangereuses aient fonctionné à proximité de quartiers très peuplés est bien sûr aberrant. Mais la fermeture de ces sites s'est faite dans le plus parfait mépris des travailleurs et ce sont eux qui ont fait les frais de l'inconscience criminelle de leurs dirigeants.

Il faut dire qu'à l'époque de l'intersyndicale de l'usine AZF, derrière la CGT, a bien aidé le groupe Total à s'exonérer de ses responsabilités. La politique de l'intersyndicale a consisté à récuser toute responsabilité de l'entreprise dans l'explosion, puis à se battre pour la réouverture du pôle chimique, en participant à une division entre les victimes, les salariés et les sinistrés, qui ne bénéficiait qu'à Total. Et lorsque Total a décidé de fermer définitivement, l'intersyndicale a accusé les associations de sinistrés d'en être responsables, alors même que Total avant l'explosion réduisait l'activité de sa division engrais et envisageait même de fermer une de ses usines AZF. L'explosion lui a permis de « choisir » celle de Toulouse, en



Rassemblement en novembre 2001.

bénéficiant de fait de la complicité des syndicats locaux, à l'exception de FO.

Du côté des sinistrés, cinq ans après, on peut dire que la vie a suivi son cours, dans les règles de la société capitaliste. Les plus riches se sont un peu enrichis, et les plus pauvres se sont beaucoup appauvris.

Quinze jours après l'explosion, Total a signé sous l'égide du préfet un accord avec les assurances qui devait faciliter les accords amiables, pour éviter un engorgement des tribunaux. Accord amiable signifie négociations, mais tous les sinistrés n'avaient pas les mêmes armes pour obtenir réparation de Total. Ils se sont retrouvés en concurrence les uns contre les autres, d'autant plus que la demande de travaux était beaucoup plus forte que l'offre. Ce sont donc les plus riches, les

plus cultivés, les moins âgés, les moins traumatisés qui ont su se battre contre les assurances, les experts et les artisans pour obtenir réparation les premiers.

Seul l'État aurait pu imposer un minimum de justice, s'il avait fait voter une loi d'urgence, en mettant ses moyens au service des sinistrés. Pour permettre le transport des pièces de l'Airbus de Bordeaux à Toulouse, le gouvernement a pu faire voter une telle loi, afin d'élargir en six mois la route entre ces deux villes. Mais pour les 50 000 sinistrés toulousains, l'État a laissé aller les procédures traditionnelles, efficaces seulement pour réparer un dégât des eaux.

À aucun moment l'État n'a voulu contraindre Total en quoi que ce soit. Aucune collectivité, ni l'État, ni la ville de Toulouse, ni le Conseil général, ni le Conseil

régional, aucune ne s'est portée partie civile contre Total. Pire, la ville de Toulouse a aggravé la situation en mettant en place son GPV, Grand Projet de Ville, qui a rayé de la carte 2 000 logements supplémentaires dans le quartier sinistré du Mirail. Cela a eu pour effet immédiat de raréfier les logements et de provoquer une hausse effrénée des loyers.

Au bilan, la catastrophe a coûté autour de trois milliards d'euros à Total, à comparer à ses seize milliards d'euros de bénéfices annuels avoués. Mais ce que l'on n'arrivera jamais à mesurer, c'est la quantité de souffrances, de traumatismes, de difficultés que cette catastrophe a amenée, pour prix de la négligence criminelle d'un groupe qui n'a en vue que ses profits.

Correspondant LO

• Dalphimetal – Cernay (Haut-Rhin)

L'usine ferme... mais les subventions continuent

« Des coûts de production trop élevés », voilà la raison mise en avant par Dalphimetal pour rayer de la carte deux usines et réduire 350 travailleurs au chômage : celle de Cernay en Alsace, où 191 travailleurs fabriquent des airbags pour la Peugeot 1007 et la Citroën C3 ainsi que des volants pour la 307, et celle de Tarbes où travaillent 160 salariés, une usine inaugurée il y a tout juste cinq ans, après force subventions publiques liées à la fermeture de GIAT Industrie.

Dalphimetal, ce n'est pas une petite PME. Le groupe a été racheté, début 2006, par l'équipementier automobile TRW (60 000 salariés dans le monde) spécialisé dans la fabrication des équipements de sécurité pour voitures.

La direction a annoncé que

le site de Cernay avait perdu 20 millions en cinq ans, un chiffre contesté par les syndicats. D'autant qu'il est impossible de savoir, au vu des bilans présentés par les patrons, la réalité des flux financiers entre filiales et fournisseurs. Qui gagne vraiment quoi ? Où sont passés les bénéfices ? Pour le savoir, il faudrait avoir la comptabilité précise et complète de l'entreprise, et pas un bilan annuel qui habille les comptes en fonction de ce que veulent les actionnaires qui justement ont aujourd'hui décidé de mettre la clef sous la porte.

Le député-maire UMP de Cernay, Michel Sordi, s'est affirmé « amer ». Il pleurniche dans la presse qu'il a rencontré le patron de Dalphimetal en juillet et que celui-ci ne lui a rien dit de son projet de fermeture !

Les patrons n'ont même pas la reconnaissance du ventre, plus exactement du portefeuille, car, toujours selon le député dépité, Dalphimetal a reçu 250 000 euros dans le cadre de la prime à l'aménagement du territoire.

Amer, le député, mais pas rancunier ! Le même jour, Sordi était tout fier d'annoncer que la zone d'emploi de Thann-Cernay avait été retenue dans le cadre du dispositif de crédit de taxe professionnelle. Ce dispositif va se traduire par une aide de 1 000 euros par salarié, dans la limite de 100 000 euros par entreprise, sur une durée de 36 mois. Vivendi devrait – au conditionnel – créer 250 emplois dans le bassin. Comme si un trust comme Vivendi avait besoin des fonds publics pour s'installer...

Étienne HOURDIN

• PSA - Mulhouse

Un été pourri pour les intérimaires et CDD

Cet été, l'usine PSA de Mulhouse, qui fabrique la Citroën C4 et les Peugeot 206 et 307, a été fermée quatre semaines, sans compter une semaine de chômage partiel prise sur les jours de flexibilité. Déjà la météo pourrie de l'été n'a pas laissé de bons souvenirs à tout le monde mais, en plus, la rentrée a été particulièrement pénible pour les intérimaires et les CDD.

En effet, courant juillet, la direction avait fait signer aux travailleurs en CDD une suspension de leur contrat de travail. Bon nombre de travailleurs n'avaient pas compris que, sans contrat, ils n'auraient pas de salaire et la direction ne leur a même pas versé les congés payés acquis.

Certains travailleurs ont touché au maximum 300 euros, incluant la prime de rentrée de

168 euros, tandis que d'autres n'ont absolument rien touché sur leur paie d'août. Dur, dur pour tenir le mois !

Suite aux réclamations de CDD, la direction a accepté de débloquer des avances... sur les paies de septembre. C'est dire que celles-ci seront réduites d'autant et cela ne fait que repousser le problème. Quant aux intérimaires, qui n'ont pas non plus travaillé au mois d'août, bien des agences d'intérim refusent de leur verser le montant des congés payés, qui ne sont payés qu'en fin de mission.

Les boîtes d'intérim, tout comme PSA, se moquent bien des loyers ou des factures à payer. À la précarité du travail, ils ajoutent la précarité du versement de la paie.

Correspondant LO

• Disneyland – Marne-la-Vallée

La grève de la Maintenance pour les 200 euros

La grève, votée le mardi 12 septembre par 300 salariés de la Maintenance de Disneyland, avec pour revendication 200 euros (par mois) pour tous, s'est prolongée jusqu'au mardi suivant.

Au premier jour, la direction lançait, méprisante : « *Nous ne discuterons que quand les grévistes reviendront avec des propositions plus raisonnables* », et ensuite déclarait que les grévistes devaient reprendre le travail avant toute négociation. Cela n'a fait qu'inciter les grévistes à voter à nouveau la grève, chaque jour, en assemblée générale, chaque matin à 7 h 30, et à repréciser chaque jour que leur revendication restait les 200 euros par mois. Les actions proposées étaient généralement aussi soumises au vote en même temps à main levée et par acclamation. Elles avaient pour but de populariser la grève auprès des visiteurs et auprès des autres employés du parc (12 000 salariés sur le parc, dont 1 000 en Maintenance).

Les visiteurs, par exemple, pouvaient entrer gratis quand les grévistes se plaçaient en haie d'honneur devant les portillons d'entrée, en applaudissant ceux qui entraient.

L'attraction... de la grève

La direction dut annuler le défilé des personnages des dessins animés dans le parc (la Parade) à plusieurs reprises. De même certaines attractions telles que *Pirates*, *Temple du Péril*, *Rock*, le spectacle du Parc des Cascades, n'ont pas pu se dérouler normalement, car les 200 à 300 grévistes de la Maintenance faisaient chaque jour le tour du parc, bien qu'il soit très étendu, leur nombre se gonflant au fil des heures avec les « cast-

members » (c'est le nom donné à ceux qui travaillent dans le parc !) qui les rejoignaient.

Ici, le cortège défilait dans les entrepôts, accueilli par les klaxons des conducteurs d'engins : les 25 employés du secteur se joignaient à la grève. Ailleurs, c'étaient quelques collègues du *Tapis Volant* qui les attendaient pour les rejoindre sous les ovations. En passant, deux couturières du « Costuming » étaient entraînées. Le jeudi 14, le nombre de grévistes atteignait les 700 personnes. Le lendemain, leur cortège, arrivé à 340 devant les hôtels, en repar- tit... à 800 !

La Maintenance est restée de bout en bout le noyau de la grève, mais elle a été rejointe, pour quelques heures, la journée ou plusieurs jours, par des travailleurs venus de nombreux autres services : les hôtels en premier lieu, mais aussi des employés de bureau, des conducteurs d'engins, des employés en costume de restaurants ou d'attractions.

Au troisième jour de la grève, la direction finit par ouvrir des négociations. Un délégué CGT demanda en assemblée générale improvisée (il y en eut chaque jour) : « *Qui veut accompagner les syndicats à la négociation ?* » Tout le monde se bousculait, voulait en être. Finalement, trois personnes furent choisies par chaque syndicat, 28 en tout. À la séance, la direction n'avait rien à proposer. Par contre, les gens avaient beaucoup de choses à lui dire, comme par exemple ce cri du cœur : « *Je gagne 850 euros à temps partiel, comment est-ce que je peux vivre avec cela ?* »

La direction propose des primes

Une deuxième séance de

négociations eut lieu le vendredi 15, et les grévistes s'y invitèrent également. La direction proposait une prime exceptionnelle de 100 euros, celle-là même qu'elle avait refusée en début d'année, et des primes mensuelles d'un montant moyen que l'on pouvait estimer à 80 euros, mais pour une partie seulement des travailleurs de la Maintenance. Les syndicats ne l'acceptèrent pas.

La grève et le mouvement se prolongèrent jusqu'au lundi suivant 18 septembre. Le samedi, jour de faible présence des salariés de Maintenance, il y eut encore une centaine de grévistes. Quelques chauffeurs de cars internes se joignirent à eux, un service des hôtels se mit en grève à midi. Les grévistes eurent la bonne surprise d'être invités au restaurant, gratuitement, par les cuisiniers, eux-mêmes en grève ce jour-là contre leur propre employeur, la société Compass. Cerise sur le gâteau, un grand ponton venu s'installer à ce restaurant fut tellement hué qu'il dut plier bagage, bouteille d'eau sur les bras et gardes du corps à ses bas-

ques. L'après-midi encore, plusieurs techniciens arrêtaient une attraction quelques heures, le temps d'obtenir des explications sur les propositions de la direction.

Lundi 18, une minorité de grévistes de la Maintenance décidait en assemblée générale de continuer la grève. Rejoints par des grévistes venus d'une dizaine d'autres services, à 200 environ, ils ont maintenu leur mouvement toute la journée.

À l'assemblée générale de la Maintenance du mardi 19, il y avait encore cinquante salariés, qui ont tenu à affirmer : « *On ne reprend pas, on fait une pause avant de remettre ça.* » Et ils se raccompagnèrent mutuellement à leurs postes de travail.

Si les grévistes n'ont pas obtenu les 200 euros qu'ils réclamaient, ils ont popularisé cette revendication auprès du reste du personnel. Et ils ont fait l'expérience de la participation active à une grève conduite de manière démocratique. Pour la prochaine occasion, et il en viendra, ce sont des atouts importants.

Correspondant LO



• Sicma – Issoudun (Indre)

Fin de la grève

La grève pour l'augmentation des salaires à la Sicma d'Issoudun entraînait dans son huitième jour quand, le 12 septembre, la direction a décidé le lock-out de l'entreprise. Cela n'a pas empêché, les jours suivants, les piquets de grève de se maintenir à la porte principale.

Le mercredi 13 septembre, le tribunal siégeait à l'appel de la direction, qui attaquait la CGT et FO pour « blocage illégal » de l'entreprise. L'avocat des syndicats plaida que c'était la direction qui empêchait les gens de travailler, en bloquant l'entreprise avec le lock-out. Il ajoutait que les piquets de grève, eux, ne bloquaient pas du tout les portes, étaient purement symboliques et que les camions qui voulaient emporter les sièges d'avion stockés dans l'usine pouvaient parfaitement entrer.

Le juge débouta la direction de ses demandes, considérant que l'usine pouvait parfaitement fonctionner. Ce jugement, présenté comme une arme par les délégués qui dirigeaient la grève, était cependant une victoire à double tranchant. En effet, dès le vendredi matin, les camions se présentèrent et entrèrent dans l'usine. Le PDG réapparut entouré de sa cour de cadres et de dirigeants et entra lui aussi, sous les huées du piquet de grève. Un certain nombre de non-grévistes suivirent.

Avec ce nouveau rapport de force, les négociations qui s'engagèrent le vendredi dans une salle de la mairie – un terrain soi-disant neutre ! – ne mettaient pas les grévistes dans la meilleure position.

Finalement, la direction céda une augmentation de 37 euros brut (soit environ 30 euros net) par mois pour tous, sauf pour le personnel d'encadrement, avec une prime de 200 euros brut (au prorata des journées de présence en 2005-2006).

La reprise du travail était finalement décidée le vendredi 15 septembre en fin de journée.

Avec cette grève, qui a été l'une des plus dures qu'ait connues la Sicma, les travailleurs grévistes ont fait rembal- ler son mépris à la direction et ont fini par la faire reculer. Tous les grévistes sont fiers de leur combat, même si, pour un certain nombre, la force et la résolution que nous avons montrées tous ensemble auraient sans doute permis de faire reculer encore plus la direction.

Correspondant LO

• Varta Bosch – Sarreguemines (Moselle)

Production en hausse... et 104 suppressions d'emplois

« *C'est un objectif ambitieux mais réalisable* », a osé déclarer au *Républicain Lorrain* le directeur du site Varta Bosch de Sarreguemines. L'objectif du directeur est de produire davantage de batteries qu'aujourd'hui, 5 millions en 2009 contre 4,7 millions en 2006, avec beaucoup moins de personnel : 104 suppressions d'emplois sont annoncées sur

469 travailleurs. L'usine a d'ailleurs déjà mis à la porte 90 intérimaires au printemps. Là, ce sont 104 emplois fixes qui vont être liquidés – dont 85 licenciements secs qui doivent intervenir pour Noël.

L'ancien propriétaire, le groupe Delphi, a revendu l'usine de Sarreguemines qui fabrique des batteries pour voiture, il y a un an. C'est

Johnson Controls, un autre géant de l'équipement automobile qui emploie 136 000 salariés dans le monde, qui l'a reprise, les trusts s'échangeant les usines comme les gamins leurs billes dans les cours de récréation. Johnson Controls va très, très bien : le cours de ses actions en Bourse a grimpé de 46 % en un an !

Si ces groupes suppriment des emplois, ce n'est pas parce qu'ils sont sur la paille ni que les commandes baissent : c'est tout simplement parce que faire plus de travail par moins de monde, c'est encore la meilleure recette pour accroître les profits des gros actionnaires.

Étienne HOURDIN

• L'Oréal

Le profit... sans fard

L'Oréal a annoncé une progression de 21,9 % de ses dividendes pour le premier semestre 2006. Voilà donc la famille Bettencourt et les actionnaires du groupe rassurés : la retraite d'Owen-Jones du poste de PDG n'a pas tué la poule aux œufs d'or.

L'ancien patron de L'Oréal a été présenté comme une sorte de demi-dieu des affaires par ses pairs et par la presse économique. En réalité, ce sont surtout les revenus que lui versait L'Oréal depuis des années qui en faisaient une exception dans le club des patrons millionnaires : encore en 2005, il était le patron le mieux payé de France avec 6,5 millions d'euros de salaire direct et plus de 16 millions de stock-options.

L'Oréal fait comme tous les géants industriels...

Pour le reste, Owen-Jones n'a pas inventé la poudre... même pas la poudre pour le nez. Les profits colossaux annoncés chaque année par le groupe sont basés sur des recettes qu'utilisent tous les géants de l'industrie, en particulier ceux liés à la grande distribution ou aux marchés du luxe.

Tout d'abord, grâce aux milliards accumulés – son chiffre d'affaires passant de 7 à 14 milliards d'euros dans les dix dernières années –, L'Oréal pos-

ède un éventail de plus en plus large de produits. C'est bien simple, on peut aujourd'hui se laver de la tête au pied, se raser, se parfumer avec des produits de L'Oréal sans même le savoir : Ultra Doux, Garnier, Dop, Gemey-Maybelline, Narta, Mixa, Mennen, etc., tout cela c'est la famille Bettencourt qui lave et rase, mais pas gratis ! Aux gammes de produits grand public, le groupe a ajouté des marques de prestige, s'ouvrant le marché du luxe : Giorgio Armani, Ralph Lauren, Biotherm, Cacharel, Lancôme...

Ainsi, tout comme Danone et Nestlé dans la filière agroalimentaire par exemple, L'Oréal a fait son beurre en mettant la main sur une bonne partie des marques de cosmétiques et de produits d'hygiène vendus aujourd'hui à l'échelle du monde.

D'autre part, L'Oréal annonce régulièrement le rachat d'entreprises, ainsi dernièrement la chaîne de distribution de produits de beauté The Body Shop, ou son entrée dans le capital d'autres. L'Oréal est

actionnaire de Sanofi-Aventis et a des liens financiers étroits avec le groupe Nestlé. Dans les deux dernières années, la direction a utilisé un procédé imitant d'autres géants de l'industrie pour soutenir le cours des actions : L'Oréal a racheté pour 2,5 milliards d'euros de ses propres actions pour les détruire, ce qui équivaut à près de... 19 000 euros par mois et sur une année pour tous les salariés du groupe en France !

...y compris d'exploiter les salariés !

Chez L'Oréal comme dans toutes les entreprises capitalistes, c'est tout pour l'actionnaire et rien ou pas grand-chose pour les salariés. Les recettes imposées aux salariés du groupe par la direction, sous Owen-Jones ou son successeur, sont celles qui sont imposées à tous les travailleurs. L'Oréal n'a rien inventé pour nous faire suer du profit qui ne soit mis en pratique dans toutes les entreprises actuellement.

Tout d'abord, il n'y a pas eu d'augmentation générale des salaires depuis deux ans ; les années précédentes, elles étaient voisines de 1 %, voire moins en moyenne sur l'année. La direc-

tion a d'ailleurs annoncé qu'il n'y aurait plus désormais d'augmentation générale des salaires ; elle veut imposer le salaire au mérite.

Bien sûr, elle prétend que notre « rémunération globale annuelle » augmente grâce à la prime d'intéressement. Tout d'abord, la plupart des salariés préfèrent la laisser bloquée pour ne pas payer d'impôt, si bien que l'argent reste pendant au moins cinq ans dans les caisses de L'Oréal ; de plus, quand on additionne les augmentations personnelles à la prime d'intéressement, il ressort que la rémunération « brute », comme l'appelle la direction, a augmenté en moyenne de 3 % pour les cadres, 2 % pour les agents de maîtrise et 1,6 % pour les employés, ce dernier chiffre étant plus bas que le taux de l'inflation donné par la direction pour 2005. La prime d'intéressement est depuis peu indexée sur l'absentéisme pour maladie, ce qui revient à faire pression pour que les salariés viennent coûte que coûte au travail.

Dans le même temps, la rémunération des dix plus hauts cadres du groupe a été augmentée de 15,25 % ; il y a de quoi voir rouge, quand on

entend la direction prêcher le blocage des salaires et quand on sait qu'en dix ans le dividende net par action a été multiplié par cinq.

Par ailleurs, L'Oréal n'embauche qu'au compte-gouttes dans les centres de recherche, pour une charge de travail qui permettrait de créer bien des emplois, alors que dans les usines les effectifs diminuent dans toute la France. Un plan d'accompagnement au départ anticipé à la retraite est proposé depuis deux ans aux travailleurs volontaires, sans perspective de les remplacer ; la direction espère supprimer ainsi 500 emplois. Déjà une centaine d'emplois ont été supprimés sur plusieurs sites.

Derrière les paillettes des stars qui font la publicité pour les produits L'Oréal, derrière les beaux discours des dirigeants – Owen-Jones excellait dans ce domaine – sur l'attachement du groupe à l'esthétique et à... la promotion des femmes, il y a avant tout la recherche du profit maximum, et les premiers à payer, avant le consommateur, ce sont tous les salariés du groupe.

Correspondant LO

• Hôpital Hôtel-Dieu – Paris

Ras le bol des pénuries

L'Hôtel-Dieu, situé au cœur de la capitale, compte 1 800 salariés. Il ne fait pas exception parmi les hôpitaux de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) : le sous-effectif est devenu un mode de fonctionnement quotidien. Par exemple en médecine, il y a quatre postes d'infirmières qui ne sont pas pourvus. En diabétologie, trois postes d'aides-soignantes n'ont pas été remplacés. En Hématologie, neuf postes infirmiers ne sont actuellement pas pourvus.

La politique d'économies de l'AP-HP se traduit aussi par le fait que certains médicaments sont délivrés au compte-gouttes, pour limiter les stocks dans les services de soins, ou par des restrictions sur le matériel utilisé au quotidien, comme des lits électriques, des pousse-seringues, des pieds à perfusion, etc.

Du coup, le personnel court pour obtenir du matériel, ce qui alourdit encore la charge de travail. Pour pallier l'insuffisance des effectifs, la direction fait pression pour que le personnel fasse des heures supplémentaires et même parfois qu'il fasse double journée, ce qui veut dire au moins quatorze heures d'affilée ! Bien souvent, on se voit refuser, et

parfois à la dernière minute, un RTT ou nos congés.

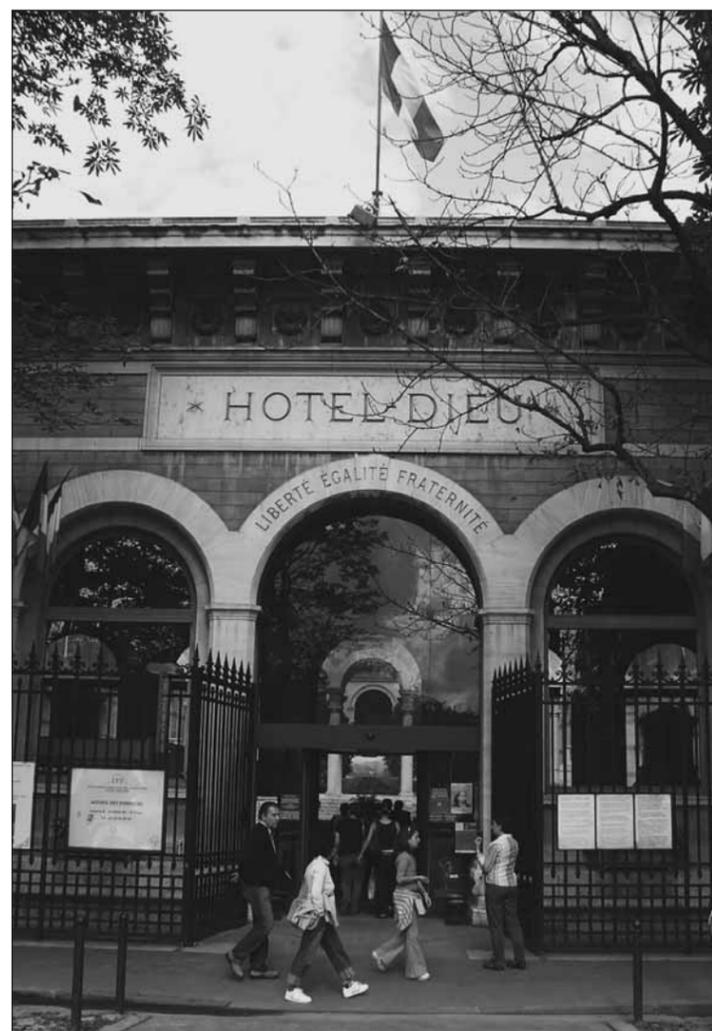
En médecine par exemple, il est fréquent que les repos soient coupés. Du coup, il faut attendre parfois quinze jours pour avoir deux jours consécutifs, et la direction rend responsable de la situation les absences pour maladie, congés-maternité. Et même les vacances !

La direction justifie ainsi le fait de ne pas embaucher. Mais ces absences sont inévitables et justifiées, tout au long de l'année. Ce sont des embauches massives qui sont nécessaires, et tout de suite ! Sans compter qu'elle parle du manque d'infirmières à cause de la pénurie dans cette profession. Mais pourquoi l'AP-HP n'augmente-t-elle pas les

salaires, d'autant qu'elle n'arrive pas à recruter dans certains services où les conditions de travail sont très difficiles ?

La dégradation de la prise en charge des malades fait que le personnel se sent responsable et se culpabilise. La direction joue sur ce sentiment de culpabilité pour faire que le personnel accepte encore plus d'heures supplémentaires et de mauvaises conditions de travail en se disant que « on le fait pour le patient ». Alors que, bien sûr, le personnel n'est aucunement responsable de cette dégradation due à la politique d'économies de l'AP-HP.

Il devient urgent et nécessaire de s'opposer tous ensemble à ces dégradations quotidiennes. Il faut une réponse collective pour changer vraiment le rapport de force entre la direction et le personnel. Dans certains services, le personnel n'a pas accepté le non-remplacement



d'une personne absente un jour donné. La mobilisation a alors permis que la personne absente soit remplacée. Avec

cette pression la situation a été réglée en peu de temps et avec succès. Il faut en tirer la leçon.

Correspondant LO

Les dangers de la légionellose... et l'irresponsabilité de la SNCF

Le 30 août, un cheminot de 52 ans des ateliers SNCF de Masséna, militant de la CGT, est mort sans que ses collègues aient alors connaissance de la cause réelle de son décès.

Ce n'est que le 6 septembre dernier qu'ils ont appris par la presse que, durant le mois d'août, quinze cas de légionellose avaient été recensés dans le secteur de la gare d'Austerlitz et que leur camarade était mort de cette infection. Aujourd'hui, le bilan s'est encore aggravé puisqu'une deuxième personne est décédée et que vingt autres sont atteintes, dont plusieurs toujours hospitalisées.

Dans un communiqué, la préfecture a désigné comme responsables deux tours aéro-réfrigérantes (TAR) servant à la climatisation de bâtiments de la SNCF et présentant des concentrations élevées de légionelles. Même s'il existe d'autres TAR dans le secteur, ces installations de la SNCF sont probablement à l'origine de la diffusion de la maladie.

Le lendemain du décès de notre camarade, la SNCF se félicitait de « *participer activement aux mesures de prévention* », car elle venait d'arrêter les tours de la gare d'Austerlitz.

En fait, c'est plutôt l'opacité qui règne sur l'origine et les conditions de la propagation de la maladie.

La légionellose est une infection pulmonaire mortelle dans 15 % des cas. Les tours aéro-réfrigérantes doivent être soumises à une surveillance très stricte. À partir de 1 000 ufc/l (« unités formant colonies par litre », c'est-à-dire en gros bactéries par litre), la concentration des légionelles devient anormale. L'exploitant doit alors nettoyer et désinfecter ses installations et révéifier le taux au bout de deux semaines. Si le taux dépasse 100 000 ufc/l, l'exploitant doit totalement arrêter les installations. Puis il doit vidanger, nettoyer et désinfecter avant toute remise en service.

Or le 27 juillet une des tours était déjà mesurée à 8 600 ufc/l. Le 30 août, elle était mesurée à 535 000 ufc/l et une autre tour

à 750 000 ufc/l. Mais selon la communication faite par la SNCF, les tours n'ont été arrêtées que le 7 septembre.

Pour ceux qui ont contracté l'infection, il était déjà trop tard. Les tours continuaient à fonctionner, dans un secteur où travaillent des dizaines de milliers de salariés et où circulent quotidiennement des centaines de milliers de voyageurs.

La SNCF a confié la maintenance de ces tours à une entreprise sous-traitante. Le nom de cette entreprise n'a toujours pas été révélé, ni son cahier des charges. Les syndicats et les membres des CHSCT (comités d'hygiène et de sécurité - conditions de travail) des différents établissements du périmètre n'étaient même pas au courant de l'existence de ces installations, pourtant classées « à risques », et ne risquaient donc pas d'en contrôler l'entretien.

Enfin, si certains journaux ont informé leurs lecteurs qu'« *en cas d'apparition de symptômes associés, toute personne ayant circulé dans cette*



Le quartier de la gare d'Austerlitz (au premier plan) avec l'hôpital de la Salpêtrière (au centre de la photo). La SNCF offre à tous un grand bol d'air.

AFP

zone doit se rendre auprès de son médecin », la SNCF n'a pas jugé bon de faire de même avec l'ensemble du personnel, pourtant directement exposé.

La légionelle est une bactérie dangereuse, mais l'attitude irresponsable de la SNCF l'est tout autant.

Correspondant LO

• Le Mans

Les bus en grève

Depuis le jeudi 14 septembre les travailleurs de la Setram, la compagnie de bus du Mans, sont en grève. Le ras-le-bol couvait depuis longtemps.

Depuis plus d'un an, la circulation en ville est complètement perturbée par la construction du tramway. Et si tout le monde en est gêné, ce sont bien les chauffeurs de bus qui sont les plus touchés : embouteillages à n'en plus finir (il faut par endroits 50 minutes pour parcourir deux kilomètres), chaussées défoncées, sans parler de l'irritation des usagers que les chauffeurs subissent de plein fouet. On imagine ces embouteillages pendant le mois de juillet caniculaire, dans des bus qui ne sont pas climatisés.

Ajoutons à cela que les nouveaux horaires des conducteurs, prévus pour la mise en route du tram, sont beaucoup plus contraignants que les horaires actuels, et l'on comprend vite que la vapeur montait.

La grève a donc été très suivie dès le premier jour, à plus de 70 %. Si l'on décompte les travailleurs précaires en CDD, en fait ce sont presque tous les

conducteurs en CDI qui ne roulaient plus. Et les mécaniciens ainsi que les vendeuses des guichets se sont aussi mis en grève.

Vendredi 15 septembre, la réunion avec la direction n'a pas satisfait les grévistes. La Setram étant une société anonyme d'économie mixte dont la communauté urbaine est le principal actionnaire, c'est finalement à la mairie qu'il revient de fixer les salaires. Or son représentant n'a proposé qu'une prime exceptionnelle de 150 euros pour la fin de l'année. Les grévistes, eux, demandaient au moins une prime de pénibilité de 400 euros, deux points d'augmentation du salaire de base et le paiement des jours de grève.

Boulard, le maire socialiste qui avait déjà fait savoir qu'il considérait que les conducteurs étaient assez payés comme cela, a expliqué que son budget ne lui permettait absolument pas de céder plus. Il n'est pas gêné, lui qui est prêt à donner 2 millions d'euros à Renault dès que celui-ci les lui demande, mais rien pour les travailleurs de la Setram ! Ils ont donc décidé de

continuer la grève le week-end.

Devant le refus des grévistes de reprendre le travail, la direction de la Setram a fait savoir qu'elle ne proposait même plus les 150 euros de prime et a fait appel aux travailleurs en repos pour conduire les bus. Il n'en fallait pas plus pour que la colère des grévistes monte encore d'un cran et qu'ils bloquent complètement tout le dépôt. Depuis samedi 16 donc, plus aucun bus ne roule.

Et l'apparition éhontée du directeur aux informations locales le lundi soir, pour « dénoncer » les grévistes, qui toucheraient 2 180 euros par mois, alors que le salaire net tourne autour des 1 400 euros en comptant les majorations pour les jours fériés travaillés et les horaires décalés, continue d'attiser la colère des grévistes.

La mairie socialiste montre superbement tout le mépris qu'elle a pour les travailleurs, mais là, il semble qu'elle soit tombée sur un os.

Correspondant LO

• RATP Réseau routier

La direction ne fait que des mécontents

Aux dépôts RATP de Montrouge et de Massy, comme dans les autres dépôts, la direction a attribué une « prime contrat de performance d'unité » (CPU) sur la dernière feuille de paie des ouvriers de maintenance des bus, conducteurs et régulateurs des lignes... et elle a mécontenté à peu près tout le monde.

Après deux ans sans prime CPU sous prétexte de mauvais résultats, cette « gratification exceptionnelle », allant de zéro à plus de 600 euros avec toutes les sommes intermédiaires, a été distribuée dans l'arbitraire le plus complet. La direction a noté le travail de chacun selon l'avis des chefs, pour ensuite appliquer des abattements selon le nombre d'arrêts maladie et de « rapports d'accidents », si bien que près de 70 conducteurs de bus sur 700 à Montrouge et Massy n'ont rien eu du tout, tandis que beaucoup d'autres recevaient une soixantaine d'euros.

Outre la sanction pour maladie, la direction a pris en compte les rapports d'accidents

dans lesquels nous ne sommes pas en tort (alors que la RATP récupère les frais de réparation des bus par son assurance), comme par exemple lorsqu'il y a une chute de voyageur (même sans suite). Tout cela est totalement injuste.

Au dépôt d'Ivry, les conducteurs n'ont rien eu cette année car la direction leur reproche « *d'avoir trop de temps supplémentaire* » à récupérer. Mais ce temps supplémentaire provient des heures supplémentaires qu'ils ont effectuées contraints et forcés, à cause des retards considérables cumulés sur la ligne durant la durée des travaux du tramway-sud, surtout sur la principale ligne d'Ivry, le PC1.

Plus les conditions de travail sont difficiles, plus la direction se fait mesquine et pingre, convainquant chacun que, de toute façon, il n'y a rien à attendre de ces primes et qu'il faudra se battre pour augmenter les salaires.

Correspondant LO

• Liban

La Finul prend le relais de l'armée israélienne

Dimanche 17 septembre, les nouvelles troupes de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (Finul) ont commencé à débarquer et à se déployer dans le sud du pays. L'arrivée de ces renforts en application de la résolution 1701 de l'ONU, votée le 11 août, est présentée, en particulier par le gouvernement français, comme un facteur de « rétablissement de la paix dans la région ».

Chirac et Alliot-Marie, sa ministre des Armées, présentent cette opération, à laquelle participe un contingent français, comme s'il s'agissait d'envoyer des gendarmes neutres et pleins de bonne volonté séparer des gens en train de se battre. Mais ni l'ONU, ni les différents pays impérialistes, dont la France, ne sont « neutres » dans cette affaire. Au contraire.

Du 12 juillet au 14 août l'armée d'Israël a bombardé le Liban, multipliant les morts et les destructions, faisant fuir des centaines de milliers de personnes, rasant les infrastructures du pays, instaurant un blocus maritime et aérien. Pourtant l'ONU et la France avec elle ont attendu un mois entier pour voter leur résolution : qu'Israël laisse entendre qu'il était prêt à accepter un arrêt des combats. Il

n'a jamais été question de gêner le gouvernement israélien quand il transformait une partie du Liban en champ de ruines.

D'ailleurs, après l'arrêt des combats, Israël a maintenu son blocus maritime jusqu'au 8 septembre, continue d'occuper certaines portions du territoire libanais (celles qui sont nécessaires au contrôle militaire et à d'éventuelles nouvelles interventions) et organise toujours des opérations de commando pour faire des prisonniers. Des avions de chasse et des avions sans pilote israéliens survolent le Liban. L'armée israélienne poursuit ses travaux de terrassement sur la frontière pour en rendre l'accès plus facile à ses blindés et à ses troupes.

Face à cela, les soldats de l'ONU seront pourtant exclusivement stationnés en territoire libanais et auront pour mission essentielle, si ce n'est exclusive, d'aider l'État libanais à empêcher l'entrée dans le pays d'armes autres que celles commandées par l'armée libanaise. Il n'est en revanche prévu aucun moyen maritime pour contrôler la flotte israélienne, aucun radar ni aucun avion pour contrôler son aviation. Des soldats de l'ONU surveilleront la frontière syrienne pour empêcher les trafics d'armes. Mais il n'est pas envisagé de contrôler, par exemple, le flux

d'armes entre Israël et les États-Unis. Amnesty International a par exemple démontré que le 22 juillet, alors que le Liban était sous les bombes, deux Airbus chargés de bombes à guidage laser, venant des États-Unis et à destination d'Israël, faisaient escale à Londres. Ni le contrôle de ce trafic ni même sa réprobation ne rentrent dans les missions de l'ONU, « force de paix ».

Alors la Finul nouvelle manière, dite « renforcée », fera ce que fait la Finul depuis vingt-huit ans qu'elle est présente au Liban : rien. Si l'armée israélienne juge bon d'entrer une nouvelle fois au Liban, la Finul élèvera peut-être une protestation solennelle, avant de plier bagage en mettant en avant son impuissance.

D'après Chirac, Alliot-Marie et consorts, y compris évidemment le PS, la Finul serait au Liban pour œuvrer à « la paix ». Mais, dans la région, le principal obstacle à la « paix » est la politique agressive des dirigeants israéliens à qui il est exclu de faire le moindre déplaisir. Et les forces de la Finul ne font que leur rendre le service de geler la situation sur le terrain, en attendant peut-être le prochain affrontement.

Paul GALOIS

• Les chars Leclerc au Liban

Canons à vendre

L'arrivée de treize chars Leclerc au Liban a été saluée avec tambours, trompettes et trémolos patriotiques. La ministre a vanté leur « force imposante », l'ambassadeur s'est dit « fier et ému » de les recevoir, un militaire anonyme mais connaisseur les a décrits comme « les meilleurs du monde ». Ce char serait le « fleuron de l'armée française », un « monstre de technologie » et même « le seul au monde capable de tirer tout en tournant ». Pour le dire plus crûment, le char Leclerc tue mieux, plus de gens, de plus loin, avec moins de risques, et toute armée digne de ce nom devrait en posséder.

Pourtant, malgré toutes ces « qualités », cet engin n'a pas trouvé beaucoup de clients. À

part l'armée française, qui a pour mission essentielle de défendre les marchands de canons hexagonaux, seule celle des Émirats Arabes Unis en a acheté quelques exemplaires. Car ce char n'a pas eu la chance de pouvoir faire ses preuves. Il avait en effet été conçu « pour détruire les chars soviétiques dans les plaines d'Allemagne », et l'occasion ne s'est pas présentée...

Son engagement au Kosovo, en 1999, n'ayant pas attiré de nouveaux clients, GIAT Industrie, le fabricant, et tous les industriels participants espèrent sans doute que, publicité aidant, l'expédition libanaise sera plus concluante.

P. G.



Cette ferraille à roulettes cherche à faire la conquête... commerciale de nouveaux marchés.

• Grande-Bretagne, congrès du TUC

Les leaders syndicaux montrent respectueusement la porte à Blair

Dès le début de septembre, la rentrée politique s'était annoncée houleuse pour Blair. Huit sous-ministres travaillistes avaient démissionné, publiant une lettre l'accusant de compromettre le vote travailliste en refusant de fixer une date pour son départ, qu'il avait pourtant annoncé dès la fin de l'année dernière. Il faut dire que les élections municipales de mai dernier, où le Parti Travailliste est arrivé en troisième position avec 26 % des voix, inquiètent nombre de députés du parti.

En fait, la succession de Blair est ouverte depuis longtemps et cette tempête dans la tasse de thé parlementaire britannique en est l'une des manifestations. D'autant que le discrédit de Blair, exprimé dans les sondages qui donnent une majorité favorable à son départ, alimente les rivalités au sommet du parti.

Dans ces querelles de succession, les leaders du TUC (le

Trade Union's Congress, qui regroupe les syndicats britanniques), qui comptent parmi les poids lourds de l'appareil travailliste et jouèrent d'ailleurs un rôle déterminant dans l'élection de Blair à la direction du parti en 1995, ne sont pas en reste. C'est ce que l'on a pu voir à l'occasion du discours traditionnel du leader travailliste au congrès annuel du parti, le 13 septembre.

D'ordinaire, le TUC ne tolère pas la moindre expression d'opposition et les trouble-fête sont « sortis » manu militari par le service d'ordre (une société privée, bien sûr !). Cette fois-ci, il n'en a rien été. Tandis que quelques dizaines de délégués, menés par le leader d'un syndicat de cheminots, quittaient la salle du congrès, banderole en tête, en signe de protestation, de très nombreux participants accueillirent Blair avec des panneaux l'invitant à démissionner sur-le-champ, à retirer les troupes britanniques d'Irak et d'Afghanistan, ou

encore à aller se faire « soigner la tête dans le Service de Santé que tu as ruiné ». Et tout au long de son discours, Blair dut subir l'affront de huées et de quolibets. De mémoire de congressiste, jamais on n'avait vu un tel « manque de respect ».

Les leaders syndicaux, eux, se sont montrés plus respectueux, en se plaçant sur un terrain purement électoral. Il faut, ont-ils dit unanimement en se succédant à la tribune, que Blair annonce la date de son départ, de préférence avant les prochaines municipales de mai 2007, pour donner le temps au parti de remonter sa cote dans l'électorat.

Reste à savoir en quoi cela mettra la classe ouvrière en meilleure posture. Parmi les leaders des quatre plus grands syndicats, un seul a quand même indiqué que, bien sûr, il ne faudrait pas seulement changer la tête de gouvernement, mais aussi de politique – mais, dans quel sens, il ne l'a pas précisé.

C'est dire le caractère politi-

rien des discours des leaders syndicaux. Car ils savent mieux que personne, puisque c'est en grande partie eux qui choisiront le successeur de Blair, que celui-ci n'aura pas une politique différente. Les principaux candidats à la succession, dont le favori, Gordon Brown, rival et ministre des Finances de Blair depuis 1997, ont tous été ministres et ont mis en œuvre sans le moindre état d'âme les attaques de Blair contre le monde du travail. Il n'est d'ailleurs pas plus question de changer de politique, qu'il n'est question pour le TUC d'adopter une politique offensive pour défendre les intérêts de la classe ouvrière, mise à mal par Blair.

Or, à l'heure où le chômage augmente ; où des dizaines de milliers de suppressions d'emplois sont en cours dans les services publics ; où de grandes entreprises comme le géant de l'eau, Thames Water, ou encore celui de l'assurance, Aviva, annoncent à la fois des milliers de licenciements et des profits en

hausse de plus de 25 % ; où patronat et gouvernement s'entendent pour réduire la retraite des salariés et leur imposer de devoir travailler jusqu'à 70 ans ou plus, la classe ouvrière a besoin d'autre chose que d'un « changement de tête » dont le seul but est d'améliorer l'image électorale du Parti Travailliste.

Il faudrait qu'elle puisse répondre à ces attaques, en imposant aux grandes entreprises et à leurs actionnaires de prendre sur les bénéfices faramineux engrangés depuis plus de vingt-cinq ans que se dégradent les conditions d'existence des travailleurs, et en imposant à l'État qu'il cesse de remplir les poches de la bourgeoisie aux dépens de la majorité de la population. Ce ne sont pas les discours anti-Blair des politiciens travaillistes cherchant à profiter de sa succession, ni ceux des dirigeants syndicaux cherchant à ce que celle-ci se fasse en douceur, qui pourront servir de substitut à une telle politique.

François ROULEAU